

Travail de fin d'études: "Les mythes entourant le viol dans les récits d'agressions sexuelles : Quelle incidence sur l'évaluation qu'en font les adolescents?"

Auteur : Kriescher, Mathilde

Promoteur(s) : Mathys, Cécile

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie, à finalité spécialisée

Année académique : 2017-2018

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/5336>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Travail de Fin d'Études

*Les mythes entourant le viol dans les récits d'agressions sexuelles :
Quelle incidence sur l'évaluation qu'en font les adolescents ?*

Mathilde KRIESCHER

Master en Criminologie à finalité spécialisée
Année académique 2017-2018

Recherche menée sous la direction de :

Madame Cécile MATHYS, Promotrice
& Madame Sarah CLAES, Co-promotrice

Remerciements :

Je tiens à remercier du fond du cœur mes proches de m'avoir supportée durant cette longue aventure. Merci d'avoir, durant cinq ans, su m'écouter, me comprendre et surtout me soutenir même si cela impliquait de manquer d'innombrables moments importants avec vous. Vos encouragements dans mes périodes de doutes et d'incertitudes ont été précieux pour moi.

J'adresse également des remerciements à ma promotrice, Madame Mathys, pour ses conseils et sa patience malgré mes nombreuses sollicitations et mes changements soudains de cap. De même qu'à Madame Claes pour son aide et son orientation dans mes choix.

Table des matières

RESUME.....	2
INTRODUCTION.....	2
<i>Emergence du concept de mythes du viol.....</i>	<i>3</i>
<i>Les mythes du viol comme schéma cognitif.....</i>	<i>4</i>
<i>Les mythes du viol et ses facteurs situationnels : quelles conséquences ?.....</i>	<i>5</i>
METHODOLOGIE.....	6
<i>Objectifs de la recherche.....</i>	<i>6</i>
<i>Participants.....</i>	<i>6</i>
<i>Procédure.....</i>	<i>6</i>
<i>Mesures.....</i>	<i>7</i>
<i>Stratégie d'analyse.....</i>	<i>9</i>
<i>Résultats.....</i>	<i>10</i>
DISCUSSION.....	13
<i>L'étendue des mythes du viol au sein de la population adolescente.....</i>	<i>14</i>
<i>L'évaluation des récits d'agressions par les répondants.....</i>	<i>15</i>
<i>L'adhésion aux mythes en fonction du genre.....</i>	<i>17</i>
LIMITES ET RECHERCHES FUTURES.....	18
CONCLUSION.....	20
REFERENCES.....	22
ANNEXES.....	25

Résumé

Les mythes du viol sont ce que l'on appelle des «croyances erronées» et ont été mis en lumière dans les années 80 par Martha Burt. Depuis lors, de nombreuses études se sont emparées de ces derniers et ont tenté d'appréhender leurs étendues et conséquences dans la société. Celles-ci se focalisant essentiellement sur les populations adultes, l'objectif de cette étude est au contraire de sonder les adolescents entre 14 et 18 ans. C'est ainsi qu'au travers de 213 jeunes nous avons essayé d'apercevoir l'ampleur que ces mythes prenaient au sein de cette population et plus précisément l'influence que ces fausses croyances pouvaient avoir sur des scénarios d'agressions sexuelles.

Les mythes du viol sont inscrits dans notre société contemporaine car ils remplissent des rôles bien particuliers : ils permettent, entre autres, aux individus de maintenir un schéma cognitif appelé «croyance en un monde juste» qui leur laisse imaginer que l'on obtient ce que l'on mérite et que les mauvaises choses n'arrivent qu'aux mauvaises personnes. De même, ces mythes servent aussi de justifications et rationalisation aux individus qui commettent des actes d'agressions sexuelles.

Les résultats vont nous démontrer qu'en règle générale, les participants ont rejeté ces mythes du viol mais que certaines nuances non-négligeables ont été observées. Il convient également de mentionner qu'une actualisation de ces mythes serait judicieuse afin de l'appliquer à notre société contemporaine.

Mots-clefs : mythes du viol, agressions sexuelles, IRMA, attribution de responsabilité, adolescents, croyances erronées

Note. Lorsque nous parlons de «rejet des mythes», nous voulons signifier une non-adhésion à ces derniers.

I. Introduction

Grand fait de société et plus médiatisées que jamais, les agressions sexuelles sont pourtant loin d'être une thématique nouvelle. La mythologie toute entière regorge d'allégories concernant les récits d'agressions sexuelles et, en particulier, de viols. De l'enlèvement de Perséphone par Hadès aux nymphes prises de force par Zeus, on retrouve dans les récits mythologiques d'innombrables mythes, plus diversifiés les uns que les autres, liés à une société, une religion ou encore à un sujet spécifique. Certes de nos jours il est plutôt d'usage d'associer le phénomène des mythes à de vieux bouquins de latin, néanmoins ceux-ci sont bel et bien toujours présents et ancrés dans les mentalités. Bien qu'ils se manifestent différemment de l'époque gréco-romaine, les mythes restent un «*ensemble de croyances, de représentations idéalisées autour d'un personnage, d'un phénomène, d'un événement historique, d'une technique et qui leur donnent une force, une importance particulière*». (Larousse, 2018)

Croyances et représentations idéalisées, car la conception d'un viol «idéal» semble fortement établie dans la mentalité de nombreuses personnes et constituerait pour ainsi dire l'unique «véritable viol». Ce dernier serait perpétré par un inconnu fou et muni d'une arme, usant d'une grande violence, au coin d'une ruelle sombre ou à l'orée d'un bois. Mais dès lors que l'agression ne respecte pas l'archétype de ce viol, la victime en supporte souvent les conséquences et se voit infliger le blâme : elle l'a mérité ou elle l'a cherché. C'est ce que l'on qualifie, plus communément, de «mythes autour du viol». (Renard, 2012)

En Belgique, et plus précisément en Wallonie, on dénombre en moyenne 1000 plaintes pour viol chaque année. Cela équivaut à 3 par jour. Mais alors que les statistiques estiment qu'uniquement une femme sur six entreprend des démarches et porte plainte, les taux explosent : on atteindrait les 18 viols par jour, soit, quelques 6000 par an. Sans parler du fait que la moitié de ceux-ci sont commis sur des mineurs d'âge. (Grosfilley, 2017)

En dépit du retentissement médiatique de ces événements, le chiffre noir des agressions sexuelles reste alors important car ces faits étant fréquemment banalisés, les victimes sont quant à elles peu encouragées à porter plainte. Il en résulte que, par peur d'être blâmées ou jugées, ces dernières se résignent souvent à taire les faits. En effet, bien que la problématique des agressions sexuelles soit plus en lumière qu'auparavant, il demeure que de nos jours certaines victimes se voient imputer une part de responsabilité (Rosevear, 2017).

De la sorte, ce mécanisme qui tend à renverser la situation en plaçant la victime dans la position de coupable, est principalement dû au fait que la société associe l'agression sexuelle à une promiscuité de la victime, un manque de moralité, de respectabilité ou encore à une tenue trop «suggestive» (Hayes, Lorenz, & Bell, 2013). Il s'agit de comportements stéréotypés faisant partie intégrante des mythes du viol et qui font naître l'idée selon laquelle les victimes ont précipité leur propre victimisation dont elles sont seules responsables. Ces stéréotypes deviennent alors l'argumentation de prédilection des auteurs de viol lorsqu'il est question de se défendre et la société semble tout à fait encline à recevoir ces justifications. (Moor, 2010).

Emergence du concept de mythes du viol

Depuis maintenant plusieurs décennies, l'on voit surgir de considérables modifications en ce qui a trait aux agressions sexuelles, et ce entre autres, dû à l'avènement de mouvements tels que le féminisme (Bruno, 2017). Mais c'est plus précisément dans les années 1970 et 1980, que la notion des mythes du viol s'est développée en question fondamentale et sociétale, et a donc provoqué l'engouement de multiples chercheurs (Bohner et al., 2009). En effet, c'est à l'auteur Brownmiller que nous devons la publicité du concept de «culture du viol», lorsqu'en 1975, elle mentionne dans son œuvre une «culture supportant le viol». Par là, elle dénonce une société où les violences sexuelles sont minimisées, justifiées, pardonnées, allant parfois jusqu'à être soutenues. (Rosevear, 2017)

En droit belge, le viol est défini comme «*tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit et par quelque moyen que ce soit, commis sur une personne qui n'y consent pas. Il n'y a pas consentement notamment lorsque l'acte a été imposé par violence, contrainte, menace, surprise ou ruse.*» (art.375 CP). Cette définition nous permet d'appréhender toute forme de viol et de tentative de viol : que la pénétration non-désirée soit orale, anale ou vaginale et qu'il soit question d'un homme ou d'une femme. Néanmoins, «*le dilemme qui afflige la société est la prise de conscience que ce n'est pas chaque individu qui détient cette définition. Il est important de comprendre comment la société considère ces victimes et comment elles définissent si leurs expériences correspondent ou non à la caractérisation du viol afin de mieux comprendre comment les mythes entourant le viol sont présents dans la société*» (Carlson, 2013, p.6).

Bien que le concept de «mythes du viol» apparaissait déjà dans le monde scientifique, la toute première définition nous a été suggérée, dans le domaine de la psychologie sociale, par Martha Burt en 1980 comme étant des «*préjugés, stéréotypes et fausses croyances sur le viol, les victimes de viol et les violeurs*».

Définition empruntée à de maintes reprises, c'est une quinzaine d'années plus tard que Lonsway et Fitzgerald ont émis certaines critiques à propos des différentes définitions concernant les mythes du viol. Ainsi, ils ont attiré l'attention sur le fait que la construction de la définition de Burt n'était pas tout à fait aboutie : d'après ces auteurs, les termes employés, peu précis, ne permettaient pas de constituer une définition absolue. Ces dernières ont par conséquent proposé cette définition selon laquelle il s'agit «*d'attitudes et croyances généralement fausses, mais répandues et persistantes, permettant de nier et de justifier l'agression sexuelle masculine contre les femmes*».

En outre, l'unanimité semble de mise concernant les éléments qu'entraînent les mythes sur le viol. Ainsi, nous pouvons distinguer quatre piliers principaux de ces mythes (Bohner et al., 2009) :

- 1) *Blâmer la victime pour son viol* (par exemple, «elle l'a voulu», «elle l'a mérité»).
- 2) *Exprimer son incrédulité à l'égard des allégations de viol* (par exemple, «la victime ment», «son accusation est injustifiée»).
- 3) *Exonérer l'agresseur* (par exemple, «il n'a pas pu contrôler sa libido»).
- 4) *Faire allusion au fait que seuls certains types de femmes sont violées* («les filles qui s'habillent de manière provocante ne devraient pas être surprises qu'un homme essaye d'avoir un rapport sexuel avec elles»). (Bohner et al., 2009)

La littérature nous enseigne donc que, dû à l'étendue et la popularité des mythes du viol, de nombreuses victimes d'agressions sexuelles doivent endurer tout un tas de réactions défavorables à leur situation : banalisation des faits, manque de soutien, dérision, scepticisme, et ainsi de suite. Tout cela engendre inévitablement d'importants impacts sur le bon rétablissement de ces victimes ainsi que sur la logique des individus : selon l'auteur Renard, il faut cesser de dire aux femmes de réduire leurs déplacements, d'être plus discrètes et pudiques afin d'éviter le viol, et davantage apprendre aux agresseurs à ne pas passer à l'acte. (Renard, 2012)

Les mythes du viol comme schéma cognitif

L'hypothèse selon laquelle les mythes sur le viol agiraient comme «neutralisants psychologiques» a été avancée par Burt, dans les années 80. Ceux-ci permettraient aux agresseurs de percevoir l'acte transgressif comme étant justifié et leur laisseraient par la même occasion la possibilité de se débarrasser des interdictions sociales de nuire à l'autre (Renard, 2012). Effectivement, ces mythes auraient pour conséquences de contribuer à de multiples fonctions psychologiques telles qu'appréhender et déchiffrer les différentes situations qui se produisent dans notre monde social, préserver une certaine cohérence cognitive, écarter les aspects négatifs qui pourraient nuire à l'estime de soi ou encore à rationaliser des attitudes non-conformes. (Bohner et al., 2009)

Rappelons-le, ces neutralisants psychologiques avaient déjà été théorisés par Sykes et Matza, en 1957, avec les «techniques de neutralisation» qui permettraient la survenue de justifications et rationalisation avant et après la transgression de normes dans certaines conditions. Théorie selon laquelle les méthodes utilisées par les délinquants consisteraient en un déni de victime (comme nous l'avons déjà cité ci-dessus, «elle le méritait»), un déni de dommage (par exemple, «elle a aimé ça») ou encore un déni de responsabilité (pareillement, tel que cité ci-dessus, «l'agresseur n'a pas pu se contrôler»). Dès lors, on s'aperçoit au cours des diverses lectures scientifiques que de multiples études ont pointé une corrélation positive entre les mythes du viol et ces techniques neutralisantes. (Bohner et al., 1998)

Le processus qui inciterait les individus à accepter les mythes du viol comme schéma cognitif est au final assimilé à un mécanisme plus global, appelé «croyance en un monde juste» (Bohner et al., 2009). Celui-ci soutiendrait le fait que l'on obtient ce que l'on mérite : ainsi, les victimes de violences sexuelles ont, par leurs comportements ou attitudes, obtenu ce qu'elles méritaient. Penser que ces victimes ne sont pas responsables est par conséquent en totale opposition avec ce concept du «monde juste» et provoquerait ainsi chez les individus des dissonances cognitives, chose que les personnes tendent à éviter. (Grubb & Turner, 2012)

Les mythes du viol et ses facteurs situationnels : quelles conséquences ?

Les fondements des croyances erronées liées au viol sont construits autour de divers facteurs situationnels qui ont la capacité d'influencer le regard qu'un individu portera sur le récit d'une victime d'agression sexuelle. Au vu des nombreux mythes, quatre d'entre-eux ont été retenus pour cette étude afin de les appliquer dans notre enquête soumise aux adolescents. Dans la littérature, on peut s'apercevoir que deux des facteurs les plus courants dans l'attribution de responsabilité à la victime sont sans doute la tenue vestimentaire de cette dernière et la présence de consommation d'alcool. En effet, l'interprétation que les individus se font du scénario de viol sera grandement influencée par ces deux premiers facteurs. Viennent alors s'ajouter à ceux-ci, deux autres éléments qui jouent également un rôle prépondérant dans les mythes entourant le viol : le comportement de la victime, comme mentionné précédemment, mais également son sexe. Weis et Borges (1973) ont mis en lumière le fait qu'il existait également des modèles stéréotypés à l'égard des hommes en matière d'agression sexuelle : ceux-ci seraient constamment les agresseurs et les femmes leurs victimes. Pourtant, à l'instar des femmes, les hommes peuvent se retrouver dans la posture de victime : leur prétendue force physique ne doit pas être considérée comme moyen infaillible à l'évitement de toutes tentatives de coercitions sexuelles. (Rosevear, 2017)

Des recherches antérieures ont démontré que la présence de ces facteurs situationnels dans les situations de viol augmentait la probabilité d'attribution de responsabilité à la victime et par ce fait, entraînait une plus grande intolérance envers les situations qui ne coïncident pas avec la définition qu'ils ont du «viol idéal» (Carlson, 2013). De cette façon, Yates et Matheson ont indiqué que plus les croyances dans les mythes du viol étaient importantes, plus l'individu avait de chances d'évaluer une vignette décrivant un viol comme étant un rapport sexuel «normal». (Rosevear, 2017)

C'est précisément ce qui tend à être étudié dans ce travail. Comme mentionné supra, l'interprétation que les adolescents se font du scénario de viol, en fonction de la présence ou non de mythes, nous intéresse tout particulièrement dans cette recherche. De nombreux scientifiques se sont attardés sur le cas des personnes adultes, mais peu ont étudié celui des adolescents.

Puisqu'il s'agit ici d'un phénomène sociétal qui s'avère être plus qu'un «problème de femmes» et qui s'étend au-delà des frontières, il est indéniablement fondamental de s'y intéresser davantage (Rosevear, 2017). Alors, cette étude se focalisera principalement sur l'hypothèse que plusieurs chercheurs avaient mise en avant, à savoir qu'une grande majorité des individus, femmes et hommes confondus, ont tendance à adhérer aux mythes entourant le viol. Le pourcentage s'élèverait entre 25% et 35% d'après Lonsway et Fitzgerald. Cependant, il résulte que même si les deux sexes tendent à avoir des croyances erronées concernant le viol, les hommes seraient davantage susceptibles d'y adhérer que les femmes. (Bruno, 2017)

Par ce fait, alors que la question du positionnement des adolescents quant à ces croyances reste en suspend dans la littérature de manière générale, l'objet de cette présente recherche sera donc d'examiner l'adhésion des adolescents vis-à-vis des mythes liés au viol, ainsi que le rôle de la présence ou de l'absence de ces mythes dans des récits d'agressions sexuelles soumis à ces derniers.

II. Méthodologie

1. Objectifs de la recherche

Comme précisé préalablement, la recherche scientifique portant à proprement parler sur les mythes du viol et leur incidence dans la population adolescente s'avère bien moindre que celle proposée chez les adultes. Pourtant, c'est justement au travers des jeunes que l'on pourrait agir sur tout un système de pensées et de croyances erronées afin que celles-ci cessent de se renforcer avec le temps pour les générations futures et par là, imaginer une éducation qui tendrait à abolir ces mythes entourant le viol.

De la sorte, diverses hypothèses ont été imaginées mais une en particulier a retenu notre attention suite à nos différentes lectures : dès lors qu'il y aurait présence de mythes liés au viol dans le récit d'une victime, les adolescents auraient davantage tendance à légitimer l'agression.

En outre, une hypothèse secondaire pourrait être envisagée si l'on met notre enquête en parallèle avec nos lectures : parmi la population adolescente, les garçons seraient plus susceptibles d'avoir des croyances erronées concernant le viol que les filles.

2. Participants

L'échantillon de notre étude se compose de 213 participants âgés entre 14 et 18 ans : 49 répondants (23%) de sexe masculin et 164 (77%) de sexe féminin. La grande majorité de nos répondants proviennent de la Province de Liège (n=186; 87,3%) et sont étudiants dans l'enseignement général (n=167; 78,4%). De plus, la moyenne d'âge de notre échantillon est de 16,4 ans avec un écart-type de 1,39.

Deux informations devaient impérativement être communiquées pour pouvoir faire partie de notre échantillon de participants, à savoir l'âge et le sexe. Aucune autre possibilité, telle qu'une mention «autre» par exemple, n'était proposée pour ces deux questions. (*Voir Annexe 1*)

3. Procédure

Ayant fait le choix d'une méthode d'enquête quantitative et au vu du jeune âge de notre population cible, nous avons pris la décision de réaliser un pré-test. En effet, cela nous semblait indispensable de s'assurer de la bonne compréhension du questionnaire de manière générale et de pouvoir l'améliorer si nécessaire. Après avoir pris contact par message privé avec une quinzaine de jeunes, le pré-test a pu être réalisé avec cinq adolescents au total : deux garçons âgés respectivement de 16 et 18 ans, ainsi que trois filles dont deux d'entre-elles étaient âgées de 16 ans et une autre de 14 ans.

In fine, ce pré-test fut très bénéfique car les jeunes y participant se sont montrés motivés à l'idée de collaborer et ont fait preuve de beaucoup d'esprit critique. Par exemple, des termes tels que «la libido» n'avaient pas été compris de tous et d'autres tels que «agir comme une salope» (*traduction littérale*) étaient appréhendés différemment.

De plus, nous avons pu poser des questions sur la compréhension de certains éléments, comme par exemple dans la vignette 1 (*Voir annexe 2*), lorsque l'on ne décrit pas de manière explicite la relation entre les deux protagonistes. D'après les participants, vu qu'il s'agit d'une soirée avec des membres d'une même école, il y a au moins une connaissance mutuelle entre les deux personnes. De cette façon, nous avons pu ajuster certains éléments, toujours avec l'aide de ces répondants.

Dans notre enquête, nous avons inclus entre les vignettes et le questionnaire des mythes du viol (*voir les mesures ci-dessous*) un tâche distractive. Celle-ci avait pour intérêt d'éviter toute influence entre ces deux parties. Grâce au pré-test, nous avons pu constater toute l'importance de cette section : en effet, sans le moindre questionnement de notre part, les adolescents ont d'eux-même exprimé leur étonnement vis-à-vis des informations présentes dans cette tâche distractive. D'une part, ils semblaient amusés quant au contenu de celles-ci et d'autre part, ils ont expliqué avoir lu attentivement ces dernières pensant qu'elles seraient nécessaires pour la suite de l'enquête. Ainsi, nous sommes parvenus, en quelque sorte, à «détourner» leur attention afin d'échapper au mieux à toutes formes d'influence entre les vignettes et le questionnaire de notre enquête. De plus, nous pouvons également associer à cette partie les différentes questions d'ordre personnel qui ont été posées aux adolescents, c'est-à-dire leur âge, leur sexe, leur année d'étude, etc.

Enfin, une fois le pré-test clôturé et nos modifications réalisées, la diffusion de notre enquête a pu être faite. Celle-ci s'est réalisée exclusivement via Internet et plus exactement au travers de réseaux sociaux. Elle s'est étendue du mois de juin au mois de juillet, soit durant deux mois complets. Sur base d'un questionnaire électronique, la population adolescente a largement été invitée à participer à cette enquête. Le titre et la description que nous avons fournis ne faisaient mention, à aucun moment, des «mythes liés au viol» mais plutôt d'«agressions sexuelles» pour éviter une fois encore de quelconques influences.

Néanmoins, toutes autres informations utiles étaient d'emblée communiquées aux potentiels volontaires. Des précisions de base étaient stipulées, telles que la durée totale du questionnaire pouvant varier entre 10 et 15 minutes en fonction de chaque personne. Mais également le caractère anonyme de l'étude qui était un point essentiel à nos yeux dû à la thématique de l'enquête mais également vis-à-vis de l'âge des répondants. Enfin, pour ces mêmes raisons, nous avons indiqué à la fin de ce questionnaire une adresse e-mail et des services en lien avec la problématique des agressions sexuelles qu'ils pouvaient contacter au besoin. (*Voir Annexe 2*)

4. Mesures

Dans le cadre de cette étude, deux instruments ont été utilisés afin de mesurer d'une part l'adhérence des adolescents aux mythes du viol en général et, d'autre part, l'incidence de ces derniers sur des scénarios de viol et l'évaluation qu'en font les jeunes.

Dans un premier temps, cinq vignettes suivies de questions ont été soumises aux répondants afin d'évaluer le rôle de la présence ou de l'absence de mythes liés au viol dans l'attribution de responsabilité. Ensuite, la tâche distractive a été insérée comme expliqué dans la procédure. Pour finir, un questionnaire concernant les croyances liées au viol a été administré.

4.1 Variable indépendante de contrôle : les mythes liés au viol

- *Updated Illinois Rape Myth Acceptance Scale (IRMA)*

L'échelle «IRMA», mieux connue sous le nom de *Illinois Rape Myth Acceptance Scale*, choisie pour cette étude a été développée par Payne, Lonsway et Fitzgerald, en 1999. Une version actualisée a ensuite été proposée par McMahon et Farmer en 2011. Grâce à cette échelle et à sa fiabilité psychométrique, la présence et l'étendue des croyances erronées liées au viol peuvent être mesurées. L'alpha de Cronbach général de cette échelle est de 0.87 et nous permet d'attester de sa consistance interne satisfaisante. (Kamdar et al., 2017)

De plus, l'IRMA comporte 22 items auxquels les adolescents ont du répondre suivant l'échelle de Likert, où le score 1 équivalait à «*Tout à fait d'accord*» et 5 équivalait à «*Pas du tout d'accord*». Ainsi, plus le score est élevé, plus grand est le rejet des mythes du viol. Pour notre recherche, chaque item a évidemment été traduit de manière littérale en langue française. Enfin, nous pouvons ajouter que cette échelle est subdivisée en quatre parties : (1) Elle l'a cherché, (2) Il n'avait pas l'intention de l'agresser, (3) Ce n'est pas vraiment un viol, (4) La fille ment. (Kamdar et al., 2017)

Il est également à noter que les titres des différentes subdivisions n'ont pas été mentionnés dans le questionnaire soumis aux répondants. D'une part parce que, d'après nous, il n'y avait pas forcément d'intérêt à les citer, et d'autre part parce qu'ils ont été utilisés dans le cadre de nos vignettes afin d'avoir un «regroupement» des idées générales des mythes du viol.

4.2 Variable dépendante : l'évaluation de récits d'agressions sexuelles

L'intérêt ici est de mesurer au travers des vignettes la variation de réponses données par les adolescents sous l'effet des mythes du viol. Quelle va être l'influence de ces mythes sur la position adoptée par les adolescents face aux vignettes qui leur sont présentées ? Pour cela, nous avons manipulé notre variable dépendante dans le but d'analyser son incidence sur le phénomène que nous étudions, à savoir l'évaluation que les adolescents font d'un récit de viol.

En tout, cinq scénarios ont été proposés aux répondants et différaient par leur contenu. En effet, nous avons expressément inclus dans trois d'entre-eux des mythes liés au viol. Quant aux deux autres scénarios, ils correspondaient davantage au «viol idéal» véhiculé dans la société. Chacun des scénarios était suivi de cinq items auxquels il fallait attribuer un score selon l'échelle de Likert, identiques à ceux de l'IRMA (*Voir Annexe 2*). Comme précisé antérieurement, il résulte que ces items se composaient des quatre sous-titres du questionnaire IRMA, ainsi que d'un item que nous avons nous-même inclus, à savoir «L'accusation de la part de la victime est injustifiée». Cela a été fait dans le but d'observer de manière plus globale et synthétique l'évaluation du récit par l'adolescent.

De plus, l'ordre de ces énoncés sous les vignettes n'a pas été laissé au hasard. Effectivement, nous avons pensé que placer l'item «L'accusation de la part de la victime est injustifiée» en premier permettrait d'éviter l'influence des autres items et laisserait ainsi place à davantage de spontanéité.

Enfin, afin d'éviter toute influence due au questionnaire IRMA et de cette façon, ne procurer aucune indication quant à notre hypothèse de recherche, les vignettes ont été volontairement placées en premier lieu dans notre enquête. Quant à l'ordre de celles-ci, nous avons uniquement fait en sorte qu'il y ait une alternance en fonction de la présence ou de l'absence de mythes.

- ***Vignettes avec présence de mythes liés au viol***

Il s'agit des vignettes 1-3-4 de notre enquête (*Voir annexe 2*). Concernant la **vignette 1**, il est question d'une situation d'agression sexuelle d'un garçon sur une fille. L'on y décrit une soirée où sont présentes des personnes provenant d'une même école. Bien que la relation des deux protagonistes n'est pas précisément décrite, on peut supposer une potentielle «connaissance de vue». Le mythe prédominant dans ce scénario est *la consommation d'alcool*. Le fait d'avoir intégré la présence d'une vidéo-filmée a pour but de décrire l'état de la jeune fille : son état de non-conscience et le fait qu'elle ne repousse pas l'agresseur. Malgré la dimension de refus «elle n'a pas envie» et l'état anormal de la jeune fille, le rapport sexuel se produit.

La **vignette 3** décrit elle aussi une situation de viol commis par un garçon sur une fille. Dans ce scénario, on retrouve comme mythes principaux *la tenue suggestive* de la victime ainsi que *son comportement*. En effet, l'agresseur se justifiera en décrivant les vêtements que portait la victime «une mini-jupe, un décolleté» et l'attitude de cette dernière «elle le regardait de manière intense». De surcroît, le comportement de l'agresseur est transcrit «coincée par un garçon», de même que celui de la victime au moment de l'agression «elle n'ose ni bouger, ni crier».

Enfin, la **vignette 4**, quant à elle, énonce une situation de viol commis cette fois par une fille sur un garçon. Ici, les mythes du viol mis en avant sont *le sexe* de la victime et *son comportement*. La situation dite «classique» du viol est donc renversée et se retrouve dans la position de victime, un garçon. De plus, comme dans la vignette 3, le comportement du garçon est précisé «il est mal à l'aise (...) et n'ose pas bouger».

- ***Vignettes sans présence de mythes liés au viol***

Il s'agit des vignettes 2-5 de notre enquête (*Voir Annexe 2*). La **vignette 2** est sans doute celle qui se rapproche au plus de la conception du «viol idéal». C'est-à-dire qu'il est question d'une agression sexuelle commise par un inconnu, sorti de nulle part, qui se jette sur sa victime. Avec cela, vient s'ajouter le fait que la victime tente de se débattre, en vain. Sont ensuite constatés sur son corps des coups et des griffures. A peu de choses près, tous les ingrédients de «viol idéal» sont repris dans ce scénario.

Pour finir, la **vignette 5** décrit l'agression sexuelle d'une jeune fille par son coach sportif au cours de laquelle une arme est utilisée afin de pouvoir perpétrer l'acte.

Les vignettes soumises aux jeunes dans notre enquête dépendaient donc du changement de modalité d'une ou plusieurs variables : les mythes du viol. En d'autres mots, la croyance en le récit d'agression sexuelle dépend de l'acceptation des mythes liés au viol chez les adolescents.

5. Stratégie d'analyse

Afin d'examiner au mieux la fréquence des croyances erronées dans la population adolescente et leur rôle dans des scénarios d'agressions sexuelles, nous avons procédé à des analyses descriptives.

Dans la première étape de l'analyse, nous avons élaboré un portrait global de notre échantillon à l'aide des outils proposés par l'éditeur en ligne *Google Forms*. Grâce à cette plate-forme, les données propres à chaque répondant, telles que l'âge ou le sexe par exemple, ont pu être quantifiées et mises en graphiques au fur et à mesure que des adolescents répondaient à l'enquête (*Voir Annexe 1*). Pour le reste des analyses, le logiciel Microsoft Excel 2010 a pleinement été utilisé.

D'abord, nous avons effectué le calcul des fréquences des réponses au questionnaire *Illinois Rape Myth Acceptance* et ses sous-échelles. Pour ce faire, la totalité des scores attribués à chaque question et puis à chaque sous-échelle a été comptabilisée et transformée en pourcentages. Ensuite, le même dispositif a été mis en place pour le calcul des fréquences des réponses aux vignettes présentées en début de questionnaire.

Par la suite, nous avons analysé séparément les fréquences (%) des réponses à l'IRMA, puis celles des vignettes. Ainsi, nous pouvions d'une part constater le taux de croyances erronées observées dans la population adolescente, et d'autre part, voir si celles-ci avaient un rôle clef dans l'évaluation des scénarios par les répondants.

Enfin, une brève comparaison entre les deux sexes a été réalisée. L'intention était d'examiner s'il existait une différence entre les adolescents et les adolescentes en termes d'acceptation des mythes liés au viol (IRMA), mais également au niveau de l'évaluation des vignettes. Au vu du contraste entre le nombre de répondants et de répondantes (49 de sexe masculin pour 164 de sexe féminin), une moyenne des scores a été réalisée pour les deux populations afin que la comparaison puisse être faite.

6. Résultats

6.1 Description de l'échantillon

C'est au sein de l'*Annexe 1* que nous pouvons avoir le détail des caractéristiques principales de notre population adolescente (N=213). Hormis ce qui a déjà été stipulé dans la partie *Participants*, on peut s'apercevoir à la lecture de ces graphiques qu'un problème de représentativité s'impose à nous. En effet, une sous-estimation très nette de la population masculine est constatée par un pourcentage de répondants n'atteignant que les 23%, soit moins d'un quart de l'échantillon total. Pareillement pour la province qui est majoritairement celle de Liège, et l'option scolaire qui se révèle être principalement le général. Concernant l'âge des répondants, une majorité des adolescents a répondu avoir soit 18 ans (32,9%), soit 17 ans (23%). Seuls 10,8% ont répondu avoir 14 ans, ce qui nous laisse donc ici aussi avec une sous-représentation de la population adolescente plus jeune.

Enfin, le pourcentage du choix «Autre» en ce qui concerne l'année d'étude atteint quasiment le quart (24,9%) de notre population totale et 20,7% se situent en «6ème année». Ces résultats semblent assez cohérents avec l'âge majoritaire (17-18 ans) des adolescents ayant répondu au questionnaire.

6.2 La fréquence des mythes du viol dans la population adolescente (IRMA)

Tel que préconisé en 2011 dans l'*Updated Illinois Rape Myth Acceptance Scale* de McMahon et Farmer, les scores obtenus à ce questionnaire peuvent être additionnés afin d'obtenir un score cumulatif (*Voir Annexe 4*).

Ainsi, de hauts scores indiquent un plus grand rejet des mythes concernant le viol. C'est précisément ce qui a été réalisé pour l'analyse des résultats quant aux réponses fournies par les adolescents dans cette enquête.

Comme nous pouvons l'observer dans le tableau 1 (*Voir Annexe 3*), chaque cumul des scores attribués à chaque question selon l'échelle de Likert a été inscrit de manière distincte et est suivi de son pourcentage. Cela nous permet d'apprécier la fréquence de croyances erronées plus ou moins acceptées par notre échantillon en fonction de chaque question.

Une fois cela réalisé, nous avons pu comptabiliser le total des scores attribués par sous-échelle. Ce procédé, mis en œuvre dans de nombreuses études, permet d'obtenir une vision plus globale et synthétique du taux de croyances erronées. À l'aide des pourcentages recueillis, un histogramme des pourcentages du cumul des scores par sous-échelle a pu être établi (*Voir Annexe 4*).

De cette façon, l'analyse du graphique a révélé que la sous-échelle qualifiée «Ce n'est pas vraiment un viol» obtient un cumul du score 5 sur l'échelle de Likert, soit «*Pas du tout d'accord*», bien plus élevé que les autres sous-échelles. Effectivement, le pourcentage atteint 70,1% alors que les trois autres sous-échelles se situent toutes en-dessous des 40% en ce qui a trait au score 5. Par conséquent, nous avons examiné plus en détails les questions de cette sous-échelle : il apparaît que parmi les cinq questions la composant, deux d'entre elles se distinguent clairement par leurs pourcentages relativement supérieurs (*Voir Annexe 3, tableau 1, Q45 et Q46*). Ces deux questions contiennent des mythes entourant le viol liés d'une part à la *présence de bleus ou de marques* suite à une agression (Q45), et d'autre part à la *détention d'arme* par l'agresseur dans le but de commettre les faits (Q46). En ce qui concerne le premier mythe, 88,3% des répondants ont dit *ne pas du tout être d'accord* (score 5) et ce même score a été choisi par les répondants à 93,4% pour le second mythe. Sur l'entièreté du questionnaire, il s'agit de deux mythes qui se démarquent très nettement.

À côté de cela, si l'on analyse l'autre versant des scores, on observe que les sous-échelles ayant obtenu des pourcentages élevés des scores 1 et 2, à savoir «*Tout à fait d'accord*» et «*Plutôt d'accord*», sont celles intitulées «*Elle l'a mérité*» (sous-échelle 1) et «*Il n'avait pas l'intention*» (sous-échelle 2). En effet, les additions de ces pourcentages pour les sous-échelles 1 et 2 vont chacune au-delà des 20%, contrairement aux sous-échelles 3 et 4 qui n'atteignent respectivement que 7,4% et 12,2%.

Comme nous l'avons fait pour l'analyse de l'échelle 3 «Ce n'est pas vraiment un viol», nous avons également observé avec précision les questions posées dans la sous-échelle 1 et la sous-échelle 2. Trois questions se manifestent alors davantage : deux dans la sous-échelle 1 (*Voir Annexe 3, tableau 1, Q34 et Q36*) et une dans la sous-échelle 2 (*Voir Annexe 3, tableau 1, Q37*). Les mythes présents dans ces questions sont l'*attitude de la victime* et le *désir sexuel incontrôlable* de l'agresseur. Plus de la moitié de notre échantillon, soit 62,4%, a répondu être soit «*Tout à fait d'accord*», soit «*Plutôt d'accord*», avec le fait que l'attitude provocante de la victime lui attirera des ennuis.

Puis, quasiment 40% ont répondu la même chose mais cette fois-ci quant au fait que lorsqu'une fille commence à embrasser ou à être agressive, elle ne devrait pas être surprise si le garçon suppose qu'elle veut avoir des relations sexuelles. Enfin, quant à la question présentant des pourcentages plus élevés au score 1 et 2 dans la sous-échelle 2 (Q37), le mythe effectif est celui selon lequel un viol est généralement commis à cause du fort désir sexuel des garçons. Ici, la fréquence de réponses à «*Tout à fait d'accord*» et «*Plutôt d'accord*» s'élève à 42,2%.

Cela étant dit, nous pouvons toutefois affirmer que d'une manière générale et par sous-échelle, le taux de rejet catégorique des mythes – à savoir la fréquence de «*Pas du tout d'accord*» – obtient généralement des pourcentages plus hauts que les autres scores.

6.3 L'évaluation des vignettes avec et sans mythe faite par la population adolescente

Les vignettes soumises aux répondants dans ce questionnaire ont été conçues sur base d'éléments fictifs. Identiquement au questionnaire IRMA, les réponses aux cinq items se faisaient sur base de l'échelle de Likert avec les mêmes scores afin de faciliter l'interprétation et la compréhension de celle-ci dans notre étude.

Contrairement au questionnaire IRMA, à aucun moment les catégories «*Tout à fait d'accord*» et «*Plutôt d'accord*» n'ont été supérieures à celles de «*Pas du tout d'accord*» et «*Plutôt pas d'accord*» (Voir Annexe 3, tableau 2). Mais l'objectif premier était, au travers de ces vignettes, d'observer si la présence ou l'absence des mythes du viol dans un scénario d'agression jouaient un rôle décisif dans l'évaluation faite par les adolescents.

Pour rappel, les vignettes 1, 3 et 4 sont celles auxquelles nous avons inclus des mythes du viol et les vignettes 2 et 3 n'en contenaient pas.

Lorsque l'on compare les résultats obtenus pour chaque vignette, on s'aperçoit que de manière générale le cumul des pourcentages du score 5 par vignette est systématiquement au-dessus des 50% (Voir Annexe 5). C'est-à-dire que lors de mises en situations plus concrètes, les adolescents ont visiblement davantage tendance à rejeter les mythes du viol. Toutefois, en analysant plus en détail les différentes réponses, on observe des contrastes entre chaque vignette.

Effectivement, la **vignette 4** présentant un mythe du viol en lien avec une *victime de sexe masculin* s'avère être celle dont le taux de «*Pas du tout d'accord*» et de «*Plutôt pas d'accord*» réunis est le plus bas, avec 78% de répondants (Voir annexe 5). Quant au pourcentage de personnes ayant répondu aux questions de cette vignette par «*Tout à fait d'accord*» ou «*Plutôt d'accord*», il s'élève à presque 10%, soit 9,8% au total. En d'autres mots, il s'agit de la vignette ayant obtenu le plus «haut taux» d'adhésion au mythe présent dans ce scénario. Cette vignette est suivie de la **vignette 1** présentant le mythe en lien avec la *consommation d'alcool* et qui, quant à elle, obtient effectivement le pourcentage le plus bas de «*Pas du tout d'accord*», avec 55,8% de répondants (contre, 59,3% pour la vignette 4), mais dont le pourcentage de «*Tout à fait d'accord*» et «*Plutôt d'accord*» est plus minime que pour la vignette 4, avec 5,5%. Le taux d'adhésion à ce mythe-ci est donc inférieur au mythe en lien avec le sexe de la victime (Voir Annexe 3, tableau 2). En troisième position, on retrouve la **vignette 3** pour laquelle le mythe est en lien avec la *tenue de la victime* et qui obtient un pourcentage total du score 5 de 64%.

Ensuite, les deux dernières vignettes qui ont recueilli les pourcentages les plus élevés de «*Pas du tout d'accord*» sont les **vignettes 2 et 5** avec respectivement 93,8% et 89%, autrement dit, les scénarios dans lesquels aucun mythe n'avait été intégré (*Voir Annexe 5*). Il s'agissait justement de situations qui se rapprochaient de la définition du «viol idéal» comme mentionné au cours de ce travail.

De ce fait et au travers de ces analyses descriptives, on s'aperçoit que les vignettes sans mythe du viol ont été considérées davantage comme des situations d'agressions sexuelles où la victime était une «vraie victime». Tandis que dans les vignettes construites avec des mythes du viol, les adolescents ont davantage attribué la faute à la victime; considéré qu'il ne s'agissait pas vraiment d'un viol; ou encore affranchi l'agresseur de sa responsabilité.

Un dernier point essentiel est à ajouter en ce qui concerne les pourcentages recueillis pour chaque vignette. Nous nous sommes basés uniquement ci-dessus sur le score 5, soit l'item «*Pas du tout d'accord*», pour calculer l'évaluation des vignettes faite par les répondants. Toutefois, afin d'avoir une vision plus globale des valeurs rejetant les mythes du viol, il est opportun d'observer les pourcentages du cumul des scores 4 et 5, cela étant plus pertinent. En effet, on s'aperçoit dès lors que la différence tend à s'amenuiser (*Voir Annexe 5*). Bien que les vignettes contenant des mythes restent supérieures en matière d'adhésion aux croyances erronées, il n'empêche que le taux avoisine les 80% de rejet des mythes, contre environ 95% pour les vignettes sans mythe. L'évaluation de chaque vignette faite par les répondants a donc sensiblement été identique.

6.4 Comparaison des réponses en fonction du genre

Bien que la répartition entre les deux sexes soit inégalitaire et donc qu'une non-significativité apparaissait évidente, nous nous sommes tout de même permis d'établir une comparaison, certes moins pertinente, mais néanmoins intéressante.

Étant donné que l'échantillon récolté pour notre recherche s'étendait à 23% de garçons et 77% de filles, nous avons calculé une moyenne des réponses au questionnaire IRMA et aux vignettes pour chaque population. Il est à noter que le score maximum au questionnaire IRMA s'élevait à 110 et le score maximum aux vignettes s'élevait à 125. Pour rappel, un score élevé correspond à un plus grand rejet des mythes. Pour l'échantillon féminin, la moyenne des réponses au questionnaire est de 86,2 et de 115,3 pour les vignettes. Concernant les répondants de sexe masculin, la moyenne au questionnaire est de 77,5 et de 106,9 aux vignettes (*Voir Annexe 6*). Pour ces deux populations réunies, la moyenne totale s'élève à 81,8 sur 110 pour le questionnaire et à 111,1 sur 125 pour les vignettes.

Ainsi, nous pouvons constater une certaine constance dans les réponses des filles et des garçons tant dans l'IRMA que dans les vignettes. Pour ces deux mesures, les adolescentes obtiennent des scores plus élevés que les adolescents.

En définitive, nos résultats ne sont pas généralisables car il s'agit d'une étude réalisée sur base d'un échantillon volontaire et donc ont répondu les personnes qui le souhaitaient.

III. Discussion

Le but principal de cette recherche était de s'interroger sur l'étendue des mythes liés au viol dans la population adolescente d'une part, et sur le rôle que ceux-ci détiennent lorsqu'il est question d'évaluer une situation d'agression sexuelle d'autre part. Lors de la réalisation de cette enquête, nous nous attendions à certains résultats au vu des différents éléments présents dans la littérature. Nous nous sommes également intéressés à la potentielle différence qu'il pouvait y avoir entre les répondants de sexe masculin et de sexe féminin quant à l'adhésion aux mythes du viol.

1. L'étendue des mythes du viol au sein de la population adolescente

D'une manière générale, nous avons pu découvrir au fil de nos lectures scientifiques que les mythes dans notre société étaient relativement répandus et supportés par bon nombre de citoyens. Toutefois, ces recherches se focalisaient essentiellement sur des populations âgées de plus de 18 ans, sans s'attarder davantage sur le cas des adolescents.

Dans cette étude, le traitement descriptif de nos résultats suggèrent que les mythes liés au viol sont globalement rejetés par la population adolescente. En effet, au vu des résultats exposés dans le tableau 1, on constate que notre échantillon total de répondants a rejeté en moyenne à 44,2% les mythes qui leur étaient exposés dans l'IRMA (*Voir Annexe 7*). Tandis que le taux d'adhésion totale, soit la mention «*Tout à fait d'accord*», s'élève à seulement 4,2% sur l'ensemble des questions. Arrive en deuxième position, la catégorie «*Neutre*» qui obtient un total de 20,1%. Quant aux scores 2 et 4, ils atteignent respectivement 14,4% et 17,1%.

Deux études viennent supporter les résultats obtenus dans cette recherche. Tout d'abord, celle de McMahon en 2010, selon laquelle l'échelle ayant reçu le plus grand soutien des mythes du viol se révèle être «*Il n'avait pas l'intention*». Rajoutons que, toujours dans cette même étude, celle ayant reçu le moins de soutien est «*Ce n'est pas vraiment un viol*». Ensuite, nous pouvons lire dans les analyses du travail de Abbey et Harnish, que dans l'ensemble, les participants ont été en désaccord avec les mythes traditionnels sur le viol et qu'une petite différence entre les hommes et les femmes était présente. Nous pouvons donc mettre nos résultats en lien avec ceux recueillis dans ces deux recherches, ceux-ci étant relativement similaires aux nôtres.

Bien que nos résultats ne soient pas généralisables, nous pouvons tout de même affirmer que dans ce cas précis d'étude, une majorité des mythes a été rejetée par les adolescents. Toutefois, il est clair que chaque question présente dans le questionnaire IRMA doit être étudiée à part afin que l'on puisse se rendre compte de l'adhésion plus ou moins prononcée sur chacun des mythes. Comme expliqué dans les résultats, nous avons pu mettre en lumière trois mythes ayant obtenu des taux assez élevés en termes d'adhésion (Q34,36,37) et deux autres dont les taux d'adhésion étaient les plus bas (Q45,46).

C'est ainsi que nous pouvons soulever un élément très intéressant qui vient à nouveau corroborer les résultats de cette présente recherche. En effet, ces derniers s'apparentent fortement avec les résultats présents dans l'étude menée par Kamdar & al., en 2017, et d'après laquelle les mythes ayant obtenus les scores les plus extrêmes (1 et 5) sont identiques à ceux exposés dans cette analyse.

Tel que mentionné par ces auteurs, *«le score le plus bas, indiquant la plus grande acceptation du mythe, a été trouvée pour 'Quand les hommes commettent un viol, c'est généralement à cause de leur fort désir sexuel' (1,95±1,15). Le score le plus élevé, indiquant le soutien le plus faible d'un mythe, était le suivant 'Si l'accusé violeur n'a pas d'arme, on ne peut pas vraiment appeler ça un viol' (4,03±1,49)»*. (Kamdar et al., 2017, p.79)

Paradoxalement, ce mythe ayant reçu le plus grand soutien est pourtant considéré comme un élément faisant généralement partie intégrante de l'image traditionnelle du «véritable viol». Comme déjà précisé au cours de cette étude, ce «vrai viol» serait emprunt d'une grande résistance de la part de la victime, à la suite duquel des coups et blessures seraient visibles pour attester de la «véritable agression» subie (Stefonowicz, 2012). Or, l'on s'aperçoit au contraire que dans notre étude ainsi que dans celle de Kamdar et al., l'opinion des répondants irait à l'encontre de cette idée.

Alors, se pose la question de l'aspect actuel de ces mythes et plus précisément de la structure du questionnaire IRMA. Il s'agit d'un questionnaire élaboré dans les années 80, développé ensuite dans les années 90, pour aboutir à une version actualisée en 2011, donc il apparaît de prime abord relativement récent. Toutefois, la version de 2011 s'est davantage portée sur les mises à jour et l'adaptation du langage utilisé par les populations d'étudiants sans pour autant y apporter de profonds changements (McMahon & Farmer, 2011). Dès lors, nous estimons que ce questionnaire manque sans doute d'une revisite beaucoup plus actuelle, qui puisse s'appliquer à tous les mythes auxquels la société se retrouve confrontée.

En effet, qu'en est-il du viol commis sur une personne de sexe masculin, du viol commis par son conjoint, par un membre familial ou encore du viol entre personnes homosexuelles ? Voici l'exemple même d'éléments qui ne sont pas pris en compte dans le questionnaire IRMA et qui, sans doute s'ils y étaient intégrés, pourraient donner lieu à des réponses beaucoup plus variées en termes d'adhésion aux mythes.

Outre le fait qu'il n'y ait que le «viol par un étranger» qui soit traité dans l'IRMA, peu d'études se sont concentrées sur la question de la désirabilité sociale lors de la passation de ce questionnaire. Car en effet, bien que notre enquête ait été administrée électroniquement, cela n'empêche pas pour autant un biais en ce qui concerne cette désirabilité sociale. De plus en plus, nous voyons se développer dans les écoles des programmes d'éducation sur le problème de la violence sexuelle et par conséquent, bien qu'il s'agisse d'un point positif, de nombreux adolescents sont davantage lucides quant au fait que certains mythes autour du viol ne sont évidemment pas tolérables au sein de la société. (McMahon, 2007). Cela a dès lors peut-être eu un effet sur les résultats de cette recherche et pourrait ainsi expliquer le taux d'adhésion «peu élevé» de manière générale.

De même, le mode de passation des questionnaires s'avère être également une potentielle interférence avec nos résultats attendus. Bien que la puissance de la diffusion sur les réseaux sociaux soit efficace, il n'empêche que les personnes ayant répondu au questionnaire proviennent quasiment toutes du même milieu, à savoir scolarisées dans le général et en Province de Liège. Cela restreint déjà le champ des possibilités quant à la diversité espérée de la population des jeunes répondants. Questionnaire transféré de connaissance en connaissance sur Internet, l'univers touché s'en retrouve finalement exigu. Cependant, s'agissant d'un simple manque de temps, nous avons songé à combiner cette procédure avec un mode de passation dans des écoles secondaires et des maisons de jeunes. Ainsi la population ciblée aurait-elle été un peu plus variée.

2. L'évaluation des récits d'agressions par les répondants

Concrètement, l'essence même de cette étude était de voir à quel point des indices comportementaux ou situationnels dans un scénario de viol influençaient les jugements portés par des adolescents. Par là, nous voulions déterminer si la présence de ces facteurs, autrement dit de mythes du viol, avait une quelconque incidence sur la propension des adolescents à évaluer une situation d'agression sexuelle comme étant plus ou moins légitime. On a pu remarquer au travers de notre étude l'importance des mises en situations.

Comme nous avons pu l'observer dans la section des résultats, même si les scénarios comportant des mythes du viol obtenaient un taux de rejet assez élevé, toujours est-il que ceux ne présentant pas de mythes du viol ont obtenu des résultats plus élevés en termes de rejet. Il ne s'agit certes pas d'une différence flagrante, mais celle-ci est néanmoins présente (*Voir Annexe 5*). Ces résultats sont tout à fait cohérents avec ce qui a été décrit dans la littérature scientifique, car tel que le rappellent Peterson et Muelenhard (2004), chaque personne détient un «script du viol» qui est, en d'autres mots, une «*impression individuelle de ce qui se passe typiquement lors d'un viol*». C'est précisément ce que Masser, Lee et Mckimmir (2010) qualifient de «véritable viol». C'est bien dû à ces scripts que, à partir du moment où la situation d'une victime sort de ce carcan, son histoire est remise en doute et que des caractéristiques pour justifier le viol sont prétextées : tenue légère, consommation d'alcool, drague avec l'agresseur, etc. (Stefonowicz, 2012)

Cette idée de «script du viol» n'est donc pas surprenante au vu de nos résultats. Visiblement, les adolescents ont davantage émis des réserves quant à la véracité des scénarios contenant des mythes du viol. De l'intention d'agresser à la qualification de viol, les scores ont été distribués différemment par les répondants en fonction de chaque vignette.

Par exemple, si l'on s'attarde sur la vignette 1 (qui traitait du mythe concernant la *consommation d'alcool*), on s'aperçoit que 15 adolescents ont répondu qu'il ne s'agissait pas vraiment d'un viol (scores 1 et 2) et 21 d'entre-eux ont répondu que le garçon n'avait pas l'intention d'agresser la jeune fille. Or, rappelons qu'il s'agit ici d'une situation où la jeune fille affirmait ne pas «avoir envie» et se trouvait dans un état second. La vignette 3, quant à elle, a reçu également l'approbation (score 1 et 2) de 15 répondants vis-à-vis de la responsabilité de la victime : «Elle l'a cherché». Cette situation présentait le mythe de la *tenue suggestive* décrite par l'agresseur.

Même s'il ne s'agit que d'une petite partie de répondants, ces résultats sont, à notre sens, toutefois interpellant. Peut-être y-a-t-il un défaut de consensus sur les termes d'«intention», d'«agression» ou encore sur la qualification de viol. Il s'agit de notions complexes à appréhender tant pour les adolescents que pour les Cours et Tribunaux, ces termes pouvant généralement être interprétés de manière tout à fait subjective. Ainsi, comme l'évoque bien Carlson dans son étude en 2013, «*pour bien comprendre le viol et les agressions sexuelles, la société doit d'abord comprendre ce qu'est vraiment le viol et enfin comprendre les mythes et les scénarios de viol actuellement en place pour modifier les définitions et les perceptions erronées des situations de viol perçues comme anormales*». (Carlson, 2013, p.5)

Outre ces différentes réflexions, ce qui apparaît comme étant le plus flagrant dans notre étude sur les mythes du viol, c'est évidemment le fait que la vignette 4 ait reçu la plus grande acceptation du mythe par les adolescents. Pour rappel, celle-ci traitait d'une situation d'agression sexuelle dont l'auteur est une fille et la victime, un garçon.

Et c'est principalement là le nœud du problème, car tel que souligné ci-dessus, le questionnaire IRMA ne fait état à aucun moment de l'agression d'une personne de sexe féminin sur une personne de sexe masculin. Il s'agit là aussi d'un mythe bien actuel, celui des rôles pré-attribués de l'agresseur et de la victime. Pourtant, bien qu'il ne faille pas nier le fait que le schéma traditionnel de l'homme-agresseur et de la femme-victime soit plus répandu, ça n'est pas pour autant que l'inverse n'arrive jamais. D'après les recherches de Vandiver et Kercher en 2004, les agressions sexuelles subies par les hommes et commises par des femmes seraient systématiquement sous-estimées et prises très peu au sérieux. Les hommes seraient en effet jugés différemment des femmes par la société quant au fait d'avoir été victime de viol. (Oswald & Russell, 2006)

3. L'adhésion aux mythes en fonction du genre

Bien que cette question ne faisait pas forcément partie de nos premières réflexions et hypothèses, nous avons tout de même voulu observer si les garçons et les filles de notre échantillon interprétaient différemment les scénarios.

Comme nous l'avons expliqué dans nos résultats, une différence légère entre les deux sexes a été observée. En effet, nos analyses révèlent que les filles semblent moins enclines à adhérer aux mythes du viol que les garçons, ou devrions-nous plutôt dire dans ce cas-présent, semblent rejeter davantage les mythes. Toutefois, la population masculine étant très clairement sous-représentée, les résultats auraient peut-être été d'autant plus contrastés si nous avions eu plus de répondants de sexe masculin. Mais cela n'est-il pas déjà révélateur de la problématique au final ? Par là, nous voulons signifier que les filles se sentent peut-être davantage concernées par cette thématique et que leur volonté de répondre à ce genre de questionnaire est plus importante encore que celle des garçons.

Cependant, de manière très surprenante, le résultat total et individuel le plus bas pour le questionnaire IRMA, à savoir la plus grande adhésion aux mythes, a été obtenu par une fille avec un score atteignant seulement 39 sur 110. Cela signifie qu'elle a répondu à toutes les questions par «*Tout à fait d'accord*» ou «*Plutôt d'accord*», et une fois par «*Neutre*». Il s'agit évidemment ici d'un cas assez isolé.

Mais par quels facteurs s'explique cette différence tant relatée dans la littérature ? Car, en effet, nombreuses sont les recherches qui pointent du doigt les taux d'adhésion aux mythes de la part des hommes bien supérieurs à ceux des femmes. L'explication peut se trouver dans différents raisonnements, telle l'éducation donnée aux petites filles et aux petits garçons. Comme Simone de Beauvoir l'écrivait déjà en 1949, «*l'inégalité entre les sexes se perpétue par une éducation des femmes qui commence dès l'enfance, pour faire conformer les petites filles à des représentations stéréotypées appelées 'mythes'*». Ces représentations stéréotypées sont évidemment celles déjà évoquées auparavant dans cette recherche, telles que le mythe selon lequel les femmes peu «chastes et respectables», «portant des tenues provocantes» sont celles qui sont violées.

Parmi d'autres facteurs dévoilant cette différence entre les sexes, on peut aussi évoquer le visionnage de pornographie. Il n'est pas question ici de soulever la «quantité» consommée, car il est aujourd'hui prouvé qu'une consommation est faite tant par les garçons que par les filles, mais plutôt parler du «contenu» visionné. Dans une étude datant de 1981, Malamuth et Check ont démontré que la violence dont était victime une femme durant un acte sexuel au cours d'un film pornographique amplifiait les croyances erronées chez les hommes, et avait tendance à les atténuer chez les femmes.

Presque 40 ans après cette étude, l'accès à ce genre de films est évidemment bien plus ouvert qu'auparavant et les spectateurs sont de plus en plus jeunes. Pourtant, la prévention autour de ce sujet reste maigre auprès des jeunes adolescents consommateurs de pornographie. Ils se créent alors une image de la relation sexuelle avec la femme totalement faussée et loin de la réalité.

Voici dès lors deux exemples parmi d'autres qui pourraient donner des pistes quant aux facteurs influençant cet écart d'adhésion entre les hommes et les femmes.

C'est grâce aux multiples études menées dans le domaine des agressions sexuelles que la société peut s'apercevoir de l'impact des scénarios et des mythes du viol sur le taux de non-déclaration et d'incrimination de la victime. Si l'on maintient ceux-ci, ils continueront à consolider des idées telles que les femmes sont les victimes, les hommes des agresseurs et que tout autre schéma n'est dès lors pas considéré comme un vrai viol. (Carlson, 2013)

Suite à cela, nous pourrions alors élargir le débat en vue d'accroître les connaissances autour des mythes et notamment d'y inclure les croyances erronées concernant les homosexuels, les viols entre conjoints, et tous les autres types d'agressions sexuelles encore trop souvent banalisées dans notre société. De surcroît, il serait évidemment recommandable d'améliorer la célèbre définition citée dans la quasi totalité des recherches sur les mythes du viol, à savoir celle de Lonsway et Fitzgerald. Assurément, celle-ci nous suggère que ces mythes auraient pour but de «(...)nier et de justifier l'agression sexuelle masculine contre les femmes». Or, comme nous l'avons déjà dit, il n'est plus question uniquement à l'heure actuelle d'agression d'homme à femme mais plutôt d'un phénomène qui englobe toute une multitude d'autres schémas possibles.

Cette recherche a toutefois pu apporter un éclairage nouveau sur la nécessité d'actualiser beaucoup de concepts et théories entourant le viol. En commençant par exemple par intégrer de nouveaux éléments dans le questionnaire de l'*Illinois Rape Myth Acceptance Scale*. Certes les articles concernant les violences sexuelles foisonnent dans le monde scientifique, mais le viol reste néanmoins un phénomène encore trop confus aux yeux du grand public. Comme l'exprime la psychologue Danièle Zucker «*il y vraiment une méconnaissance de ce qu'est le viol, sa victime et son auteur, qui fait que le sujet n'est pas suffisamment pris au sérieux*». (Christiaens, 2017)

IV. Limites et recherches futures

Comme dans la plupart des recherches scientifiques, nous n'échappons évidemment pas aux limites imposées à notre enquête, à commencer par la taille de notre échantillon. Nous pouvons assurément mentionner la disparité présente au sein de notre population parmi laquelle la proportion de garçons est moindre, s'élevant à moins d'un quart au total, en comparaison avec les filles. De même, citons la technique utilisée pour recruter ces répondants qui s'est faite de manière non-probabiliste sur base de participation volontaire. Cela signifie donc que nos résultats ne sont pas généralisables à toute la population adolescente. Naturellement, nous avons entièrement conscience de cela, notre objectif était avant tout d'avoir une idée globale de l'incidence des mythes sur des scénarios d'agressions sexuelles.

En effectuant la passation de notre enquête via Internet, nous avons sans doute plus de chances d'avoir des répondants au vu de la thématique. Cela permet en effet de ne pas être en contact direct avec l'enquêteur, et les adolescents ont alors peut-être le sentiment d'être plus à l'aise dans ce cas-là.

Mais cela entraîne comme limite le fait que nous accédons à un certain type de répondants : tous les adolescents ne possèdent pas forcément un compte sur un réseau social, nous pensons surtout aux plus jeunes. Dès lors, afin que l'échantillon puisse à l'avenir être plus varié et obtenir ainsi une meilleure représentation des adolescents francophones (comprendons Belgique et France, au vu des répondants dans cette enquête), des processus de recrutement complémentaires doivent être imaginés. Comme proposé précédemment, cela pourrait être fait au sein des écoles secondaires, dans des maisons des jeunes, au sein de mouvements de jeunesse, etc. Grâce à cela la variété d'adolescents serait d'autant plus importante, même si cela ne comble pas pour autant le souci de représentativité.

De surcroît, bien que les questionnaires en ligne soient un moyen efficace de recueillir des informations sur des sujets plus délicats, il est tout à fait probable que les répondants n'aient pas été complètement honnêtes au vu de la potentielle désirabilité sociale dont nous avons fait état antérieurement. Comme l'expliquent Crowne et Marlowe, il se pourrait que ces adolescents soient tentés de répondre en suivant les normes sociales même si cela va à l'encontre de leurs propres croyances et convictions. Nous pouvons également ajouter que, d'après Wang et al., les questionnaires postés sur Internet auraient la faculté d'induire chez les répondants une forme de crainte quant la sincérité de l'anonymat promis, ce qui augmenterait par conséquent cette volonté de donner une bonne image de soi de la part des participants. Toujours est-il qu'un dispositif mis en place par Paulhus en 1991 permettrait de repérer d'éventuelles présences de désirabilité sociale et ainsi d'évaluer son impact sur les résultats (Rosevear, 2017). Ce type d'outil pourrait alors, dans la mesure du possible, être utilisé pour des recherches futures.

Une autre limite qui apparaît évidente est celle de la traduction du questionnaire IRMA. En effet, nous avons entièrement traduit ce questionnaire sans avoir recours à un linguiste et cela pourrait avoir pour conséquence l'émergence de problèmes au niveau de la validité et de la fiabilité. Il s'agissait toutefois fois de phrases courtes et peu compliquées qui ont été traduites de manière littérale, soit au mot pour mot. Nous avons, de plus, tenté de réduire les potentiels problèmes de compréhension au travers de notre pré-test.

Ensuite, concernant nos vignettes, il convient de soulever la quantité limitée de ces dernières. Au nombre de cinq, nous n'avons malheureusement pas pu en inclure davantage afin que le questionnaire ait un temps de réalisation convenable. Néanmoins, nous avons fait le choix de rester dans un schéma d'agression hétérosexuelle et dès lors, il manque bien évidemment toutes les autres possibilités déjà citées ci-dessus, à savoir le viol entre personnes homosexuelles ou encore entre conjoints. Cela serait donc appréciable de voir dans des recherches futures des scénarios aux situations plus diversifiées. Pour plus d'efficacité, cela pourrait être fait sous forme de groupes de parole avec des adolescents afin qu'une discussion soit engagée sur le sentiment de véracité ou non que les vignettes procurent aux jeunes.

Nous souhaitons ajouter un dernier élément aux limites imposées dans le cadre de nos vignettes. Il s'agit des questions présentées sous ces dernières : en effet, autant les items reprenant les titres des sous-échelles faisaient sens; autant l'item «L'accusation est injustifiée» pourrait être perçue comme un peu moins utile dans le cadre de cette étude. Bien qu'elle avait été intégrée afin d'avoir une vision plus globale de la perception du répondant, elle n'a au final pas eu l'impact espéré. Peut-être aurait-elle pu être posée sous forme de question ouverte afin de donner l'opportunité aux adolescents de s'exprimer davantage quant à leur évaluation de l'accusation.

Pour ce qui est des recherches futures, comme nous l'avons dit au cours de cette étude, il serait indispensable qu'une actualisation du concept des mythes du viol soit pensée et que les définitions s'ouvrent plus aux différents schémas possibles d'agressions sexuelles.

Mais à côté de cela, il serait encore plus judicieux d'évaluer à présent des programmes de prévention. Cela a déjà été réalisé auprès de populations adultes, comme l'expérience menée par Jones et Muehlenhard en 1990 par exemple. Il se sont aperçus dans leur étude que le fait de participer à des conférences sur la prévention du viol et de ses mythes diminuait significativement les croyances erronées chez les participants par rapport au groupe témoin n'ayant pas participé à ces conférences. (O'Donohue, Yeater, & Fanetti, 2003)

En Belgique, nous avons vu au cours de cette décennie de nombreuses campagnes contre les violences sexuelles se déployer et prendre des formes multiples. Notamment la campagne de sensibilisation de 2017 qui s'intitulait «100 par jour» et plus récemment en janvier 2018, l'exposition «What Were You Wearing ?», littéralement «Que portais-tu ce jour-là ?» qui raconte l'histoire de 18 victimes de viol. Ces campagnes sont incontestablement essentielles à la société. Nous pensons qu'avec cela, les programmes de prévention peuvent être un atout auprès des jeunes : dans certaines régions du Kenya, un programme appelé «No means no» a été mis en place pour apprendre aux adolescents le respect et le consentement indispensable aux relations sexuelles. Il résulte que le taux de viol a été réduit de 50%. L'association qui met en place ce projet expliquait *«qu'avant la mise en marche de ce programme, beaucoup de garçons pensaient qu'il était justifiable de violer une fille qui portait une mini-jupe ou encore qui sortait seule la nuit»*. Il suffirait d'à peu près 6 séances pour voir les attitudes commencer à changer. De cette façon, nous voulons démontrer qu'il serait pertinent que les recherches futures se concentrent autour de l'évaluation de ces programmes de prévention afin de connaître leur potentiel retentissement sur les adolescents en Belgique.

V. Conclusion

Des milliers d'individus sont victimes d'agressions sexuelles chaque année, mais tous ne sont pas considérés pareillement. Une des raisons prédominante de cette différence de traitement est sans aucun doute liée aux mythes du viol. Ceux-ci font en sorte qu'une image stéréotypée du «véritable» viol persiste dans notre société actuelle. Et les répercussions sont abondantes : chiffre noir en augmentation, attribution de responsabilité dans le chef de la victime, manque d'informations à l'égard du phénomène, et ainsi de suite. D'après Brownmiller, ces mythes *«occulent délibérément la véritable nature du viol en perpétuant de fausses idées à la fois sur les victimes et les auteurs»*. (Stefonowicz, 2012, p.11)

En définitive, le but principal de cette recherche était avant tout d'observer l'état actuel de l'acceptation des mythes liés au viol chez les adolescents et, surtout, d'examiner l'influence de ces mythes vis-à-vis de l'évaluation faite par les jeunes dans des situations d'agressions sexuelles. Il résulte que, contrairement à ce qui est décrit dans la littérature en général, les adolescents ont eu tendance à rejeter ces croyances erronées, bien que certaines d'entre-elles obtenaient des taux d'adhésion assez marqués de la part des répondants. Ainsi, il convient de distinguer ces mythes un à un afin de mieux les appréhender : au vu des résultats, certains semblent encore tout à fait actuels, tandis que d'autres ont peut-être moins de poids qu'auparavant.

De plus, une différence inter-sexe semble présente, tant dans la littérature, que dans nos analyses. Même si celle-ci se révèle être minime, il y a pourtant bel et bien un écart qui subsiste entre les filles et les garçons quant à l'adhésion des mythes du viol.

Alors aujourd'hui, il ne faut plus tenter de rentrer dans des schémas de résilience ou encore dans des mises en place de stratégies d'évitement du viol. Comme le dit Schiappa, il faut avant tout traiter de ce qui fonde ce phénomène appelé «culture du viol» : *«la façon dont le story telling, le récit et l'analyse des agressions sexuelles et des viols contribuent à les banaliser, à les justifier, à les excuser, à les moquer, voire à les érotiser et même à les encourager»*. (Schiappa, 2018)

Nous avons ainsi l'espoir que cette recherche et ses résultats auront le potentiel de mettre un peu plus en lumière la problématique des mythes du viol à l'heure actuelle et par cette occasion, permettront la mise en place de nouvelles études basées sur la prévention et la conscientisation des populations adolescentes. Et finalement, un dernier point fondamental est que ce genre de processus n'est réalisable qu'en intégrant, au même titre que les jeunes générations, les autres acteurs de la société dans cet apprentissage : leurs parents, les enseignants et ainsi de suite. Cette conscientisation des individus s'avère capitale car tel que le disait De Rougemont, *«le caractère le plus profond du mythe, c'est le pouvoir qu'il prend sur nous, généralement à notre insu»*.

Références

- Abbey, A., & Harnish, R. (1995). Perception of Sexual Intent : The Role of Gender, Alcohol Consumption, and Rape Supportive Attitudes. *Sex Roles, 32*(5-6), 297–313.
- Adolfsson, K., & Strömwall, L. (2017). Situational variables or beliefs? A multifaceted approach to understanding blame attributions. *Psychology, Crime & Law, 23*(6), 527–552.
- Bell, K., Hayes, R., & Lorenz, K.. (2013). Victim blaming others : Rape myth acceptance and the Just World Belief. *Feminist Criminology, 8*(3), 202–220.
- Bohner, G., & al. (1998). Rape myths as neutralizing cognitions : evidence for a causal impact of anti-victim attitudes on men's self-reported likelihood of raping. *European Journal of Social Psychology, 28*, 257–268.
- Bohner, G., & al. (2009). Rape myth acceptance : cognitive, affective and behavioural effects of beliefs that blame the victim and exonerate the perpetrator. *Chapter 2*, 17–45.
- Burt, M. (1980). Cultural Myths and Supports for Rape. *Journal of Personality and Social Psychology, 38*(2), 217–230.
- Bruno, V. (2017). Le lien entre les cognitions, la victimisation sexuelle et la coercition sexuelle chez les femmes et les hommes universitaires. *Faculté des arts et des sciences, Ecole de criminologie*, 1–103.
- Carlson, A. (2013). Abnormal sexual assault situations and its influence on rape myth acceptance. *Honors Theses and Capstones*, 1–64.
- Christiaens, J. (2017). L'habit ne fait pas le viol : une exposition montre la banalité des tenues que portent les victimes. Retrieved from <https://parismatch.be/actualites/societe/74989/lhabit-ne-fait-pas-le-viol-une-exposition-montre-la-banalite-des-tenues-que-portaient-les-victimes>
- Christiaens, J. (2017). Viol : une affaire d'incompréhension et d'idées fausses. Retrieved from <https://parismatch.be/actualites/societe/15324/viol-incomprehension-didees-fausses>
- Fanetti, M., O'Donohue, W., & Yeater, E. (2003). Rape prevention with college males. The roles of rape myth acceptance, victim empathy, and outcome expectancies. *Journal of Interpersonal, 18*(5), 513–531.

- Farmer, L., & McMahon, S. (2011). An updated measure for assessing subtle rape myths. *Social work research*, 71–81.
- Femmes de lettres. (2018). Simone de Beauvoir, Le deuxième sexe. Retrieved from <https://femmesdelettres.wordpress.com/2018/01/26/simone-de-beauvoir-le-deuxieme-sexe-2-4-education/>
- Fitzgerald, L., Lonsway, K., & Payne, D. (1999). Rape Myth Acceptance : Exploration of Its Structure and Its Measurement Using the Illinois Rape Myth Acceptance Scale. *Journal of Research in Personality*, 33, 27–68.
- Grosfilley, F. (2017). Violence sur les femmes : les chiffres belges font froid dans le dos. Retrieved from https://www.rtb.be/info/article/detail_violences-sur-les-femmes-les-chiffres-belges-font-froid-dans-le-dos-fabrice-grosfilley?id=9771294
- Grubb, A., & Turner, E. (2012). Attribution of blame in rape cases : A review of the impact of rape myth acceptance, gender role conformity and substance use on victim blaming. *Aggression and Violent Behavior*, 17(5), 443–452.
- Hovine, A. (2017). 100 victimes de viol par jour : il faut rompre le silence. Retrieved from <http://www.lalibre.be/actu/belgique/100-victimes-de-viol-par-jour-il-faut-rompre-le-silence-589af941cd703b98151860bf>
- Kamdar, Z., & al. (2017). Rape : Is it a lifestyle or behavioral problem? *Indian Journal of Psychiatry*, 77–82.
- Larousse (2018). Définition de mythe. Retrieved from <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mythe/53630>
- Malamuth, N., & Check, J. (1981). The effects of mass media exposure on acceptance of violence against women : A field experiment. *Journal of Research in Personality*, 15.
- McMahon, S. (2007). Understanding Community-Specific Rape Myths. *Journal of Women and Social Work*, 22(4), 357–370.
- Moor, A.. (2010). She dresses to attract, he perceives seduction : A gender gap in attribution of intent to women's revealing style of dress and its relation to blaming the victims of sexual violence. *Journal of International Women's Studies*, 11(4), 115–127.

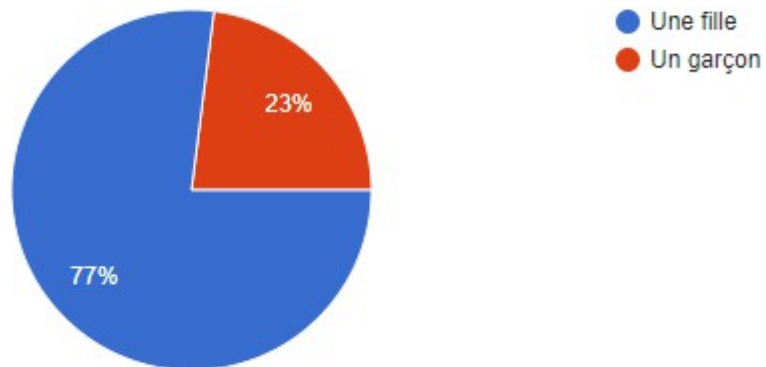
- No Means No Worldwide (2018). Rape is preventable. Retrieved from <https://www.nomeansnoworldwide.org/>
- Oswald, L., & Russell, L. (2006). Perceptions of sexual coercion in heterosexual dating relationships : the role of aggressor gender and tactics. *The journal of sex research, 43*(1).
- Renard, N. (2012). Mythes autour du viol. *Antisexisme*. Retrieved from [https://antisexisme.net / 2012/02/12/mythes-autour-du-viol-partie-4-les-mythes-sur-le-viol-augmentent-la-propension-au-viol/](https://antisexisme.net/2012/02/12/mythes-autour-du-viol-partie-4-les-mythes-sur-le-viol-augmentent-la-propension-au-viol/)
- Rosevear, N. (2017). L'attribution de la responsabilité d'un acte sexuel coercitif basée sur la présence de facteurs situationnels et la propension à indiquer qu'il devrait être divulgué à la police selon un échantillon étudiant. *Faculté des arts et des sciences, Ecole de criminologie, 1–112*.
- Schiappa, M. (2018). La culture du viol. *L'aube*. 1–130.
- Stefonowicz, K. (2012). Rape Myths Acceptance and the New Media. *University of Nevada Reno, The honors program, 1–68*.
- Vandiver, M., & Kercher, G. (2004). Offender and victim characteristics of registered female sexual offenders in Texas : A proposed typology of female sexual offenders. *Sexual abuse : a journal of research and treatment, 16*(2), 121–137.

Annexes

Annexe 1

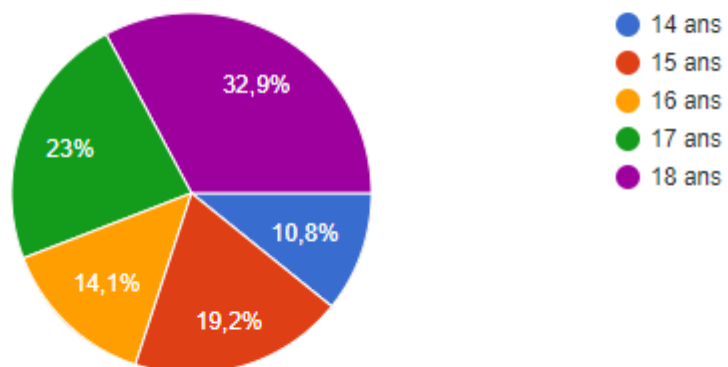
Tu es...?

213 réponses



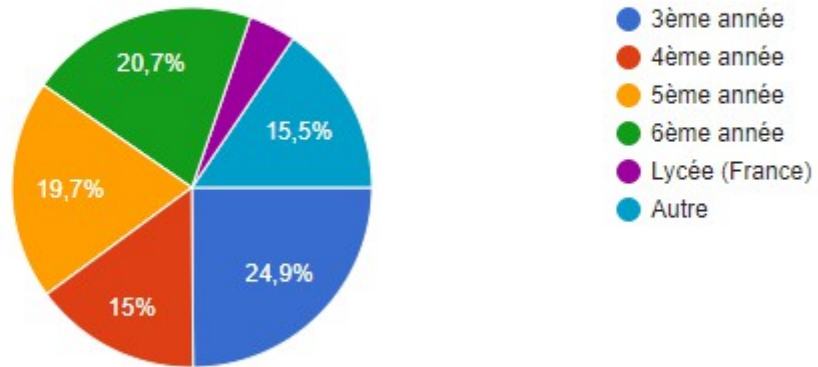
Quel âge as-tu?

213 réponses



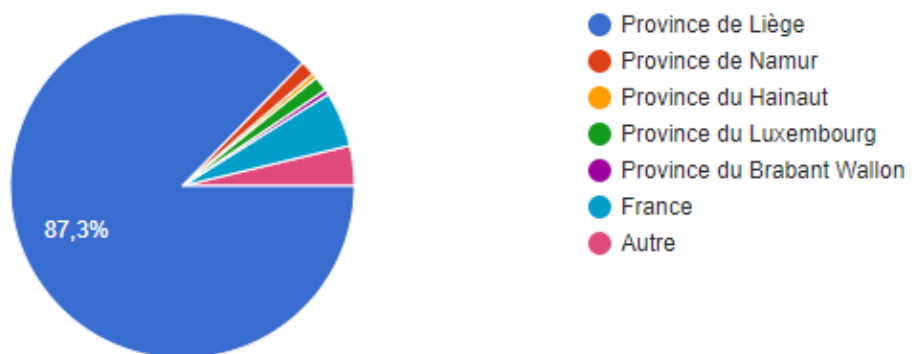
En quelle année es-tu?

213 réponses



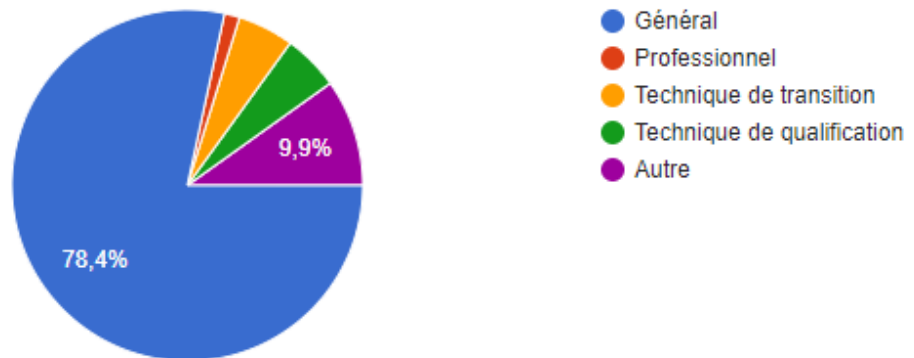
Ton école/lieu de travail se trouve en...?

213 réponses



Quelle est ton option?

213 réponses



Annexe 2



Enquête sur la perception des adolescents vis-à-vis des agressions sexuelles

Bonjour,

Étudiante en Criminologie à l'Université de Liège, je suis à la recherche de jeunes âgés entre 14 et 18 ans pour répondre à ce questionnaire qui contribuera à mon travail de fin d'études (TFE).

*Cette enquête respecte entièrement l'**anonymat** (c'est-à-dire que votre nom ne sera pas demandé) et est basée sur des situations **factives** (c'est-à-dire qu'il s'agit de situations que j'ai moi-même créées et qui ne se sont pas déroulées dans la réalité).*

*Pour chacune des questions, je vous demanderai d'**entourer la réponse** (un seul choix possible) et d'être le plus **spontané** possible.*

Je vous remercie d'avance pour votre aide précieuse.

Mathilde Kriescher

PARTIE I

Pour ces 5 situations **fictives** – *c'est-à-dire qu'il s'agit de situations que j'ai moi-même imaginées* – ci-dessous, indiquez à chaque fois si vous êtes:

- 1 = Tout à fait d'accord
- 2 = Plutôt d'accord
- 3 = Ni d'accord, ni pas d'accord (Neutre)
- 4 = Plutôt pas d'accord
- 5 = Pas du tout d'accord

Vignette 1:

«Une jeune fille de 16 ans participe à une soirée avec des personnes de son école. Alors qu'elle a un peu bu, elle décide de monter à l'étage avec un garçon qui commence à la déshabiller. Elle lui dit qu'elle n'a pas «envie» et qu'elle a la tête qui tourne. Le jeune garçon décide tout de même d'avoir un rapport sexuel avec elle et va jusqu'à la filmer: Sur la vidéo, on voit que:

- Elle n'est pas tout à fait dans son état normal et;
- Elle ne repousse pas le garçon

Le lendemain, elle décide de porter plainte pour viol»

		Tout à fait d'accord : 1	Plutôt d'accord : 2	Ni d'accord, ni pas d'accord (Neutre) : 3	Plutôt pas d'accord : 4	Pas du tout d'accord : 5
1)	L'accusation de la part de la fille est injustifiée (sa plainte doit être considérée comme «fausse»).	1	2	3	4	5
2)	Elle l'a cherché.	1	2	3	4	5
3)	Le garçon n'avait pas l'intention de l'agresser.	1	2	3	4	5
4)	Ce n'est pas vraiment un viol.	1	2	3	4	5
5)	La fille ment.	1	2	3	4	5

Vignette 2:

«Il était 16h45 lorsqu'une jeune fille a été agressée à deux rues de chez elle. Elle rentrait de l'école lorsqu'un garçon s'est jeté sur elle: dans un premier temps, elle pensait qu'il voulait lui voler son sac à dos, mais ce n'était pas le cas. Alors qu'il lui arrachait ses vêtements, elle a tenté de se débattre, sans succès. Suite à ce viol, on a pu constater sur son corps des coups bleus et des griffures dans son cou. Elle a alors porté plainte.»

		Tout à fait d'accord : 1	Plutôt d'accord : 2	Ni d'accord, ni pas d'accord (Neutre) : 3	Plutôt pas d'accord : 4	Pas du tout d'accord : 5
6)	L'accusation de la part de la fille est injustifiée (sa plainte doit être considérée comme «fausse»).	1	2	3	4	5
7)	Elle l'a cherché.	1	2	3	4	5
8)	Le garçon n'avait pas l'intention de l'agresser.	1	2	3	4	5
9)	Ce n'est pas vraiment un viol.	1	2	3	4	5
10)	La fille ment.	1	2	3	4	5

Vignette 3:

«Nous sommes au mois de juin et c'est la fin des examens. Un groupe d'amies décide de sortir faire du shopping et ensuite d'aller boire un verre. Il est 17 heures lorsqu'elles arrivent dans un café du centre. En se rendant aux toilettes, l'une des jeunes filles est coincée par un garçon qui l'agresse sexuellement : il parvient à la violer et personne ne les entend, car elle n'ose ni bouger, ni crier. Elle décide de porter plainte contre lui. Il se justifiera en expliquant qu'il avait bu, qu'il ne voulait pas lui faire du mal. Selon lui, elle portait une mini-jupe, un décolleté et elle le regardait de manière intense : il pensait qu'elle le draguait»

		Tout à fait d'accord : 1	Plutôt d'accord : 2	Ni d'accord, ni pas d'accord (Neutre) : 3	Plutôt pas d'accord : 4	Pas du tout d'accord : 5
11)	L'accusation de la part de la fille est injustifiée (sa plainte doit être considérée comme «fausse»).	1	2	3	4	5
12)	Elle l'a cherché.	1	2	3	4	5
13)	Le garçon n'avait pas l'intention de l'agresser.	1	2	3	4	5
14)	Ce n'est pas vraiment un viol.	1	2	3	4	5
15)	La fille ment.	1	2	3	4	5

Vignette 4:

«Un garçon âgé de 15 ans est membre d'une équipe de foot très connue dans la région. Après un match intensif, ils gagnent enfin la coupe et le stade est en folie. Le jeune garçon rejoint les vestiaires pour aller chercher son téléphone et filmer la victoire. Dans les vestiaires, il tombe nez-à-nez avec une fille qu'il connaît bien. Elle lui explique à quel point elle a été impressionnée par son match tout en s'approchant de lui. Il est mal à l'aise car elle est plus âgée que lui; il n'ose pas bouger et explique qu'il doit remonter près de son équipe : elle décide de baisser le pantalon du joueur et de lui faire une fellation. Le lendemain, il décide de porter plainte»

		Tout à fait d'accord : 1	Plutôt d'accord : 2	Ni d'accord, ni pas d'accord (Neutre) : 3	Plutôt pas d'accord : 4	Pas du tout d'accord : 5
16)	L'accusation de la part du garçon est injustifiée (sa plainte doit être considérée comme «fausse»).	1	2	3	4	5
17)	Il l'a cherché.	1	2	3	4	5
18)	La fille n'avait pas l'intention de l'agresser.	1	2	3	4	5
19)	Ce n'est pas vraiment un viol.	1	2	3	4	5
20)	Le garçon ment.	1	2	3	4	5

Vignette 5:

«Alors qu'elle faisait partie des plus grands espoirs sportifs, une adolescente a vu son rêve s'écrouler après le viol dont elle a été victime par son coach. En effet, après un championnat, il est parvenu à l'agresser sexuellement en la menaçant de la tuer à l'aide d'un couteau. La jeune sportive a ensuite porté plainte»

		Tout à fait d'accord : 1	Plutôt d'accord : 2	Ni d'accord, ni pas d'accord (Neutre) : 3	Plutôt pas d'accord : 4	Pas du tout d'accord : 5
21)	L'accusation de la part de la fille est injustifiée (sa plainte doit être considérée comme «fausse»).	1	2	3	4	5
22)	Elle l'a cherché.	1	2	3	4	5
23)	Le coach n'avait pas l'intention de l'agresser.	1	2	3	4	5
24)	Ce n'est pas vraiment un viol.	1	2	3	4	5
25)	La fille ment.	1	2	3	4	5

PARTIE II

26)	Tu es... ?	Une fille	1
		Un garçon	2

27)	Quel âge as-tu ?	14 ans	1
		15 ans	2
		16 ans	3
		17 ans	4
		18 ans	5

28)	En quelle année es-tu ?	3ème année	1
		4ème année	2
		5ème année	3
		6ème année	4
		Lycée (France)	5
		Autre	6

29)	Quelle est ton option ?	Général	1
		Professionnel	2
		Technique de transition	3
		Technique de qualification	4
		Autre	5

30)	Ton école se trouve en... ?	Province de Liège	1
		Province de Namur	2
		Province du Hainaut	3
		Province du Luxembourg	4
		France	5
		Autre	6

A présent, voici quelques informations que je te demande de lire attentivement:

Le calamar japonais peut se propulser dans l'air à une vitesse qui peut atteindre 11,2 mètres par seconde, soit plus vite que la vitesse maximale de Usain Bolt qui est de 10,31 mètres par seconde.

La basophobie est la peur de marcher.

L'anatidaérophobie est la peur d'être observé par des canards.

L'homme le plus grand au monde mesurait 2m72, et le plus petit au monde, 55cm.

On dort environ 25 ans au cours de notre vie.

On passe 115 jours à rire au cours de notre vie.

On passe 16 minutes par an à se tromper de sens pour brancher un câble USB.

Il y a plus de bactéries dans votre bouche que d'humains dans le monde.

La partie de Monopoly la plus longue au monde a duré 70 jours de suite.

Il est impossible de fredonner la bouche fermée en se bouchant le nez.

Il est impossible de se chatouiller soi-même.

Il est impossible d'éternuer les yeux ouverts.

En 1972, une hôtesse de l'air du nom de Vesna Vulovic a survécu à une chute de 10160 mètres.

La hauteur de la Tour Eiffel peut varier de 15cm selon la température.

Le briquet a été inventé avant les allumettes.

PARTIE III

Et pour finir, lis chacune des phrases ci-dessous et indique si tu es:

- 1 = Tout à fait d'accord
- 2 = Plutôt d'accord
- 3 = Ni d'accord, ni pas d'accord (Neutre)
- 4 = Plutôt pas d'accord
- 5 = Pas du tout d'accord

		Tout à fait d'accord : 1	Plutôt d'accord : 2	Ni d'accord, ni pas d'accord (Neutre) : 3	Plutôt pas d'accord : 4	Pas du tout d'accord : 5
31)	Si une fille est violée alors qu'elle a bu, elle est tout au moins un peu responsable d'avoir laissé les choses devenir incontrôlables.	1	2	3	4	5
32)	Quand les filles se rendent à des soirées avec des vêtements de «salopes», elles cherchent les ennuis.	1	2	3	4	5
33)	Si une fille va seule dans une pièce avec un garçon lors d'une fête et qu'elle est violée par ce garçon, c'est de sa faute à elle.	1	2	3	4	5
34)	Si une fille agit comme une « salope » (<i>de manière provocante, par exemple</i>), elle finira par s'attirer des ennuis.	1	2	3	4	5
35)	Lorsque les filles sont violées, c'est souvent parce que la façon dont elles ont dit «non» n'était pas claire.	1	2	3	4	5
36)	Si une fille commence à embrasser ou à être aguicheuse, elle ne devrait pas être surprise si un garçon suppose qu'elle veut avoir des relations sexuelles.	1	2	3	4	5
37)	Quand les garçons commettent un viol, c'est généralement à cause de leur fort désir sexuel.	1	2	3	4	5
38)	Les garçons n'ont généralement pas l'intention de forcer une fille, mais parfois ils sont emportés par leur envie sexuelle.	1	2	3	4	5
39)	Le viol se produit lorsque la libido (= <i>désir/pulsion sexuelle</i>) d'un gars devient incontrôlable.	1	2	3	4	5

40)	Si un garçon est ivre, il pourrait violer quelqu'un involontairement.	1	2	3	4	5
41)	Cela ne devrait pas être considéré comme un viol si un garçon est saoul et n'a pas réalisé ce qu'il faisait.	1	2	3	4	5
42)	Si les deux personnes sont ivres, cela ne peut pas être un viol.	1	2	3	4	5
43)	Si une fille <u>ne résiste pas</u> physiquement au sexe – même si elle proteste verbalement – cela ne peut pas être considéré comme un viol.	1	2	3	4	5
44)	Si une fille ne se défend pas physiquement, vous ne pouvez pas vraiment dire que c'était un viol.	1	2	3	4	5
45)	Un viol ne se produit pas vraiment si la fille n'a pas de bleus ou des marques.	1	2	3	4	5
46)	Si l'accusé «violeur» n'a pas d'arme, vous ne pouvez pas vraiment appeler ça un viol.	1	2	3	4	5
47)	Si une fille ne dit pas «non», elle ne peut pas prétendre avoir été violée.	1	2	3	4	5
48)	Souvent, les filles qui disent avoir été violée ont accepté d'avoir des relations sexuelles et l'ont ensuite regretté.	1	2	3	4	5
49)	Les accusations de viols sont souvent un moyen de se venger d'un mec.	1	2	3	4	5
50)	Beaucoup de fois, les filles qui disent avoir été violées ont souvent «allumé» le gars et ont ensuite eu des regrets.	1	2	3	4	5
51)	Souvent, les filles qui prétendent avoir été violées ont des problèmes émotionnels.	1	2	3	4	5
52)	Les filles qui sont surprises en train de tromper leur petit copain affirment parfois que c'était un viol.	1	2	3	4	5

Si à la lecture de cette enquête vous avez la moindre question ou le moindre doute, vous pouvez:

Soit me contacter via cette adresse: mkriescher@student.uliege.be

Soit contacter un service relatif à ce genre de questionnement:

- Un service d'Aide aux Victimes: <http://www.victimes.cfwb.be/ou-trouver-aide/>
- Un planning familial: https://www.belgium.be/fr/famille/enfants/planning_familial
- Un service du droit des jeunes: <http://www.sdj.be/>

Annexe 3

Tableau 1. Fréquences des réponses sur l'échelle IRMA et ses sous-échelles

	1 n (%)	2 n (%)	3 n (%)	4 n (%)	5 n (%)
Sous-échelle 1: Elle l'a cherché	73 (5,7)	259 (20,3)	226 (17,7)	238 (18,6)	482 (37,7)
Q31. Si une fille est violée alors qu'elle a bu, elle est tout au moins un peu responsable d'avoir laissé les choses devenir incontrôlables.	1 (0,5)	34 (16)	30 (14,1)	65 (30,5)	83 (39)
Q32. Quand les filles se rendent à des soirées avec des vêtements de «salopes», elles cherchent les ennuis.	3 (1,4)	45 (21,1)	40 (18,8)	44 (20,7)	81 (38)
Q33. Si une fille va seule dans une pièce avec un garçon lors d'une fête et qu'elle est violée par ce garçon, c'est de sa faute à elle.	2 (0,9)	12 (5,6)	31 (14,6)	50 (23,5)	118 (55,4)
Q34. Si une fille agit comme une « salope » (<i>de manière provocante, par exemple</i>), elle finira par s'attirer des ennuis.	41 (19,2)	92 (43,2)	38 (17,8)	23 (10,8)	19 (8,9)
Q35. Lorsque les filles sont violées, c'est souvent parce que la façon dont elles ont dit «non» n'était pas claire.	4 (1,9)	14 (6,6)	30 (14,1)	33 (15,5)	132 (62)
Q36. Si une fille commence à embrasser ou à être aguicheuse, elle ne devrait pas être surprise si un garçon suppose qu'elle veut avoir des relations sexuelles.	22 (10,3)	62 (29,1)	57 (26,8)	23 (10,8)	49 (23)
Sous-échelle 2: Il n'avait pas l'intention	86 (6,7)	245 (19,2)	295 (23,1)	211 (16,5)	441 (34,5)
Q37. Quand les garçons commettent un viol, c'est généralement à cause de leur fort désir sexuel.	26 (12,2)	64 (30)	54 (25,4)	26 (12,2)	43 (20,2)
Q38. Les garçons n'ont généralement pas l'intention de forcer une fille, mais parfois ils sont emportés par leur envie sexuelle.	13 (6,1)	55 (25,8)	63 (29,6)	31 (14,6)	51 (23,9)
Q39. Le viol se produit lorsque la libido (=désir/pulsion sexuelle) d'un gars devient incontrôlable.	24 (11,3)	50 (23,5)	59 (27,7)	25 (11,7)	55 (25,8)
Q40. Si un garçon est ivre, il pourrait violer quelqu'un involontairement.	15 (7)	42 (19,7)	41 (19,2)	49 (23)	66 (31)
Q41. Cela ne devrait pas être considéré comme un viol si un garçon est saoul et n'a pas réalisé ce qu'il faisait.	0 (0)	5 (2,3)	35 (16,4)	42 (19,7)	131 (61,5)
Q42. Si les deux personnes sont ivres, cela ne peut pas être un viol.	8 (3,8)	29 (13,6)	43 (20,2)	38 (17,8)	95 (44,6)

Sous-échelle 3: Ce n'est pas vraiment un viol	16 (1,5)	63 (5,9)	105 (9,9)	134 (12,6)	747 (70,1)
Q43. Si une fille ne résiste pas physiquement au sexe – même si elle proteste verbalement – cela ne peut pas être considéré comme un viol.	1 (0,5)	11 (5,2)	23 (10,8)	38 (17,8)	140 (65,7)
Q44. Si une fille ne se défend pas physiquement, vous ne pouvez pas vraiment dire que c'était un viol.	3 (1,4)	11 (5,2)	24 (11,3)	39 (18,3)	136 (63,8)
Q45. Un viol ne se produit pas vraiment si la fille n'a pas de bleus ou des marques.	0 (0)	4 (1,9)	4 (1,9)	17 (8)	188 (88,3)
Q46. Si l'accusé «violeur» n'a pas d'arme, vous ne pouvez pas vraiment appeler ça un viol.	0 (0)	1 (0,5)	3 (1,4)	10 (4,7)	199 (93,4)
Q47. Si une fille ne dit pas «non», elle ne peut pas prétendre avoir été violée.	12 (5,6)	36 (16,9)	51 (23,9)	30 (14,1)	84 (39,4)
Sous-échelle 4: Elle a menti	23 (2,2)	106 (10)	314 (29,5)	219 (20,6)	403 (37,8)
Q48. Souvent, les filles qui disent avoir été violée ont accepté d'avoir des relations sexuelles et l'ont ensuite regretté.	3 (1,4)	15 (7)	70 (32,9)	48 (22,5)	77 (36,2)
Q49. Les accusations de viols sont souvent un moyen de se venger d'un mec.	2 (0,9)	24 (11,3)	59 (27,7)	46 (21,6)	82 (38,5)
Q50. Beaucoup de fois, les filles qui disent avoir été violées ont souvent «allumé» le gars et ont ensuite eu des regrets.	3 (1,4)	21 (9,9)	58 (27,2)	57 (26,8)	74 (34,7)
Q51. Souvent, les filles qui prétendent avoir été violées ont des problèmes émotionnels.	8 (3,8)	15 (7)	44 (20,7)	39 (18,3)	107 (50,2)
Q52. Les filles qui sont surprises en train de tromper leur petit copain affirment parfois que c'était un viol.	7 (3,3)	31 (14,6)	83 (39)	29 (13,6)	63 (29,6)

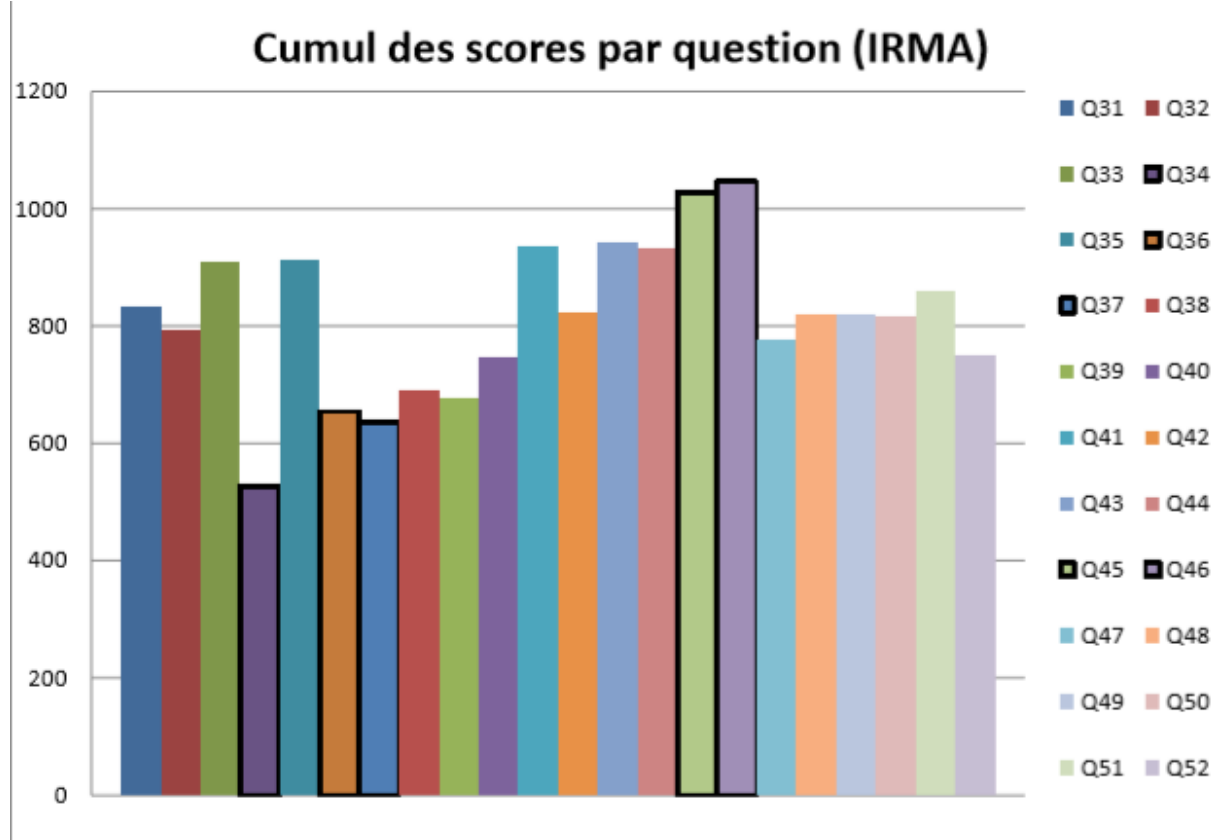
Note. 1 = Tout à fait d'accord; 2 = Plutôt d'accord; 3 = Neutre; 4 = Plutôt pas d'accord; 5 = Pas du tout d'accord

Tableau 2. Fréquences des réponses aux vignettes selon l'échelle de Likert

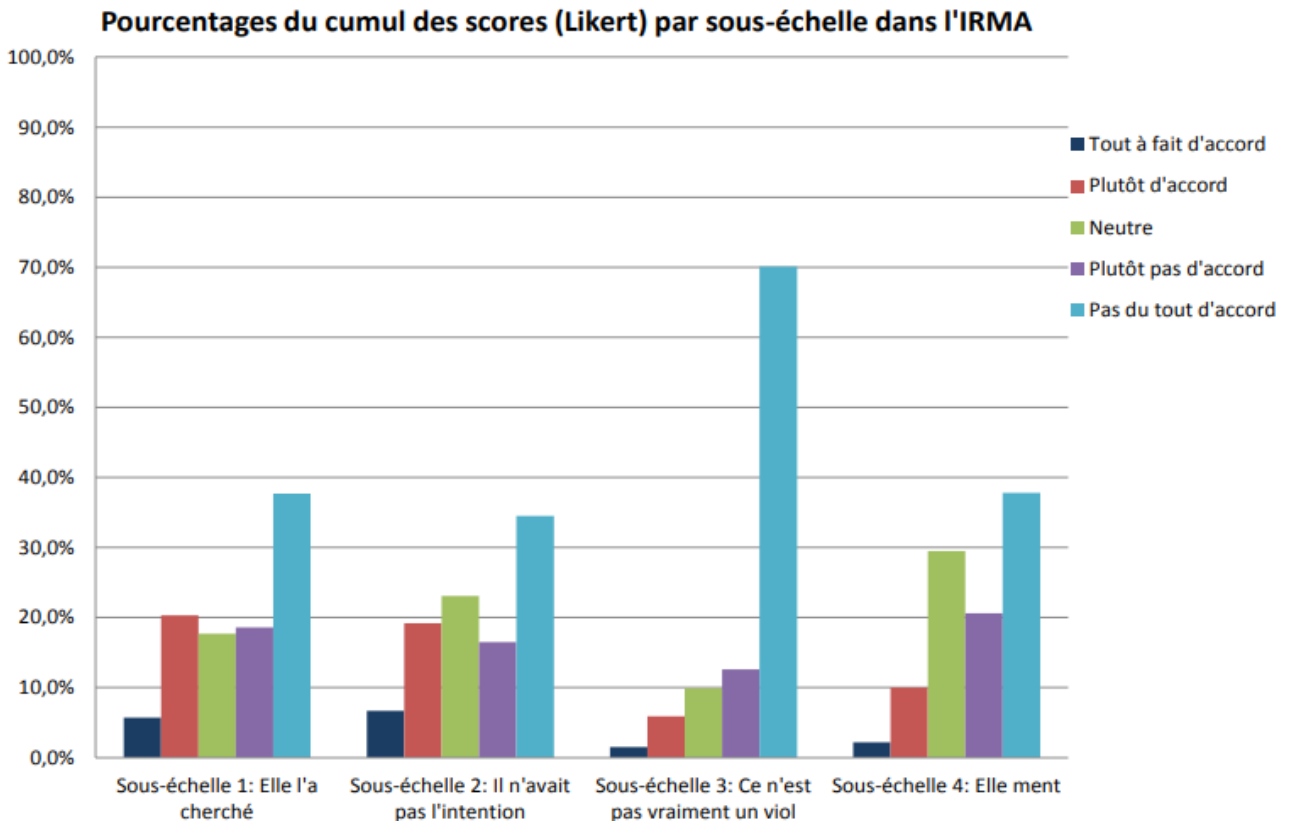
	1 n (%)	2 n (%)	3 n (%)	4 n (%)	5 n (%)
Vignette 1	12 (1,1)	47 (4,4)	145 (13,6)	267 (25,1)	594 (55,8)
Q1. L'accusation est injustifiée	2 (0,9)	7 (3,3)	20 (9,4)	56 (26,3)	128 (60,1)
Q2. Elle l'a cherché	3 (1,4)	5 (2,3)	21 (9,9)	51 (23,9)	133 (62,4)
Q3. Le garçon n'avait pas l'intention de l'agresser	4 (1,9)	17 (8)	54 (25,4)	63 (29,6)	75 (35,2)
Q4. Ce n'est pas vraiment un viol	1 (0,5)	14 (6,6)	21 (9,9)	61 (28,6)	116 (54,5)
Q5. La fille ment	2 (0,9)	4 (1,9)	29 (13,6)	36 (16,9)	142 (66,7)
Vignette 2	4 (0,4)	3 (0,3)	27 (2,5)	32 (3)	999 (93,8)
Q6. L'accusation est injustifiée	1 (0,5)	0 (0)	3 (1,4)	6 (2,8)	203 (95,3)
Q7. Elle l'a cherché	0 (0)	0 (0)	4 (1,9)	4 (1,9)	205 (96,2)
Q8. Le garçon n'avait pas l'intention de l'agresser	3 (1,4)	1 (0,5)	2 (0,9)	5 (2,3)	202 (94,8)
Q9. Ce n'est pas vraiment un viol	0 (0)	2 (0,9)	6 (2,8)	9 (4,2)	196 (92)
Q10. La fille ment	0 (0)	0 (0)	12 (5,6)	8 (3,8)	193 (90,6)
Vignette 3	8 (0,8)	46 (4,3)	147 (13,8)	182 (17,1)	682 (64)
Q11. L'accusation est injustifiée	1 (0,5)	7 (3,3)	23 (10,8)	35 (16,4)	147 (69)
Q12. Elle l'a cherché	2 (0,9)	13 (6,1)	38 (17,8)	35 (16,4)	125 (58,7)
Q13. Le garçon n'avait pas l'intention de l'agresser	3 (1,4)	10 (4,7)	33 (15,5)	54 (25,4)	113 (53,1)
Q14. Ce n'est pas vraiment un viol	0 (0)	9 (4,2)	14 (6,6)	32 (15)	158 (74,2)
Q15. La fille ment	2 (0,9)	7 (3,3)	39 (18,3)	26 (12,2)	139 (65,3)

Vignette 4	29 (2,7)	75 (7)	130 (12,2)	199 (18,7)	632 (59,3)
Q16. L'accusation est injustifiée	3 (1,4)	18 (8,5)	19 (8,9)	48 (22,5)	125 (58,7)
Q17. Il l'a cherché	3 (1,4)	1 (0,5)	11 (5,2)	27 (12,7)	171 (80,3)
Q18. La fille n'avait pas l'intention de l'agresser	15 (7)	18 (8,5)	39 (18,3)	39 (18,3)	102 (47,9)
Q19. Ce n'est pas vraiment un viol	8 (3,8)	31 (14,6)	24 (11,3)	47 (22,1)	103 (48,4)
Q20. Le garçon ment	0 (0)	7 (3,3)	37 (17,4)	38 (17,8)	131 (61,5)
Vignette 5	3 (0,3)	2 (0,2)	52 (4,9)	60 (5,6)	948 (89)
Q21. L'accusation est injustifiée	1 (0,5)	1 (0,5)	7 (3,3)	9 (4,2)	195 (91,5)
Q22. Elle l'a cherché	0 (0)	0 (0)	8 (3,8)	9 (4,2)	196 (92)
Q23. Le coach n'avait pas l'intention de l'agresser	1 (0,5)	0 (0)	8 (3,8)	15 (7)	189 (88,7)
Q24. Ce n'est pas vraiment un viol	1 (0,5)	0 (0)	8 (3,8)	11 (5,2)	193 (90,6)
Q25. La fille ment	0 (0)	1 (0,5)	21 (9,9)	16 (7,5)	175 (82,2)
<i>Note.</i> 1 = Tout à fait d'accord; 2 = Plutôt d'accord; 3 = Neutre; 4 = Plutôt pas d'accord; 5 = Pas du tout d'accord					

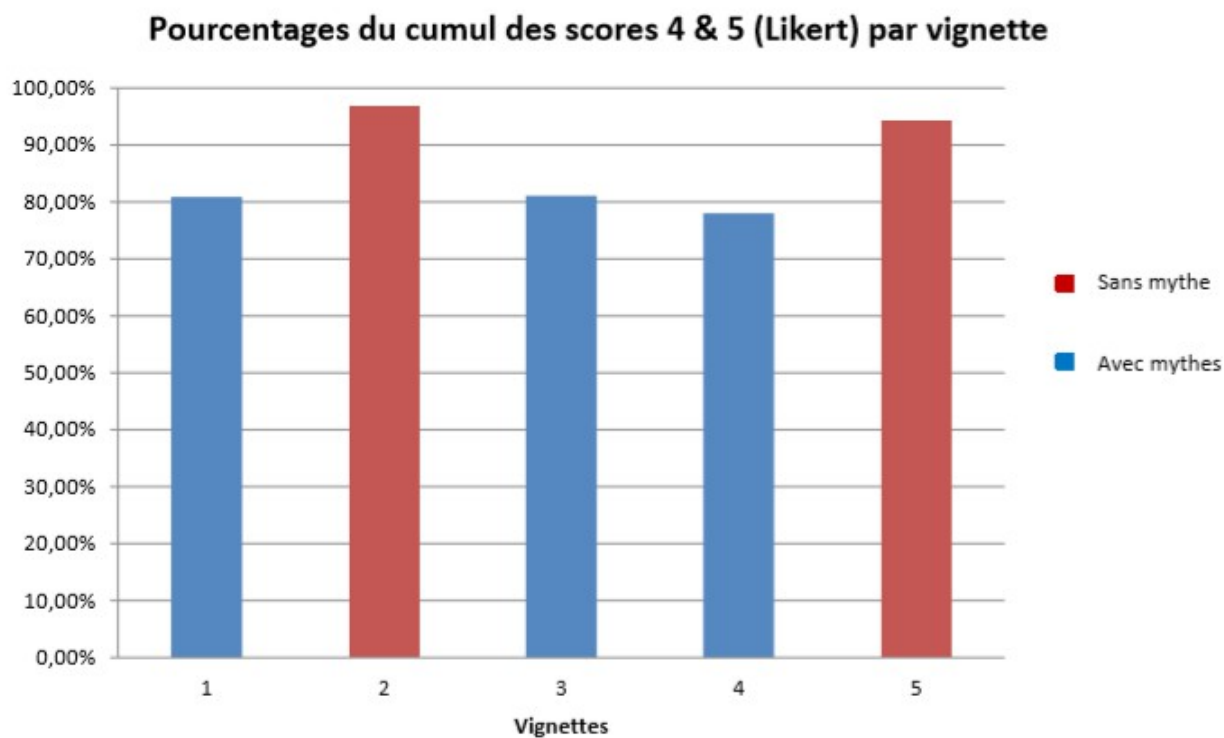
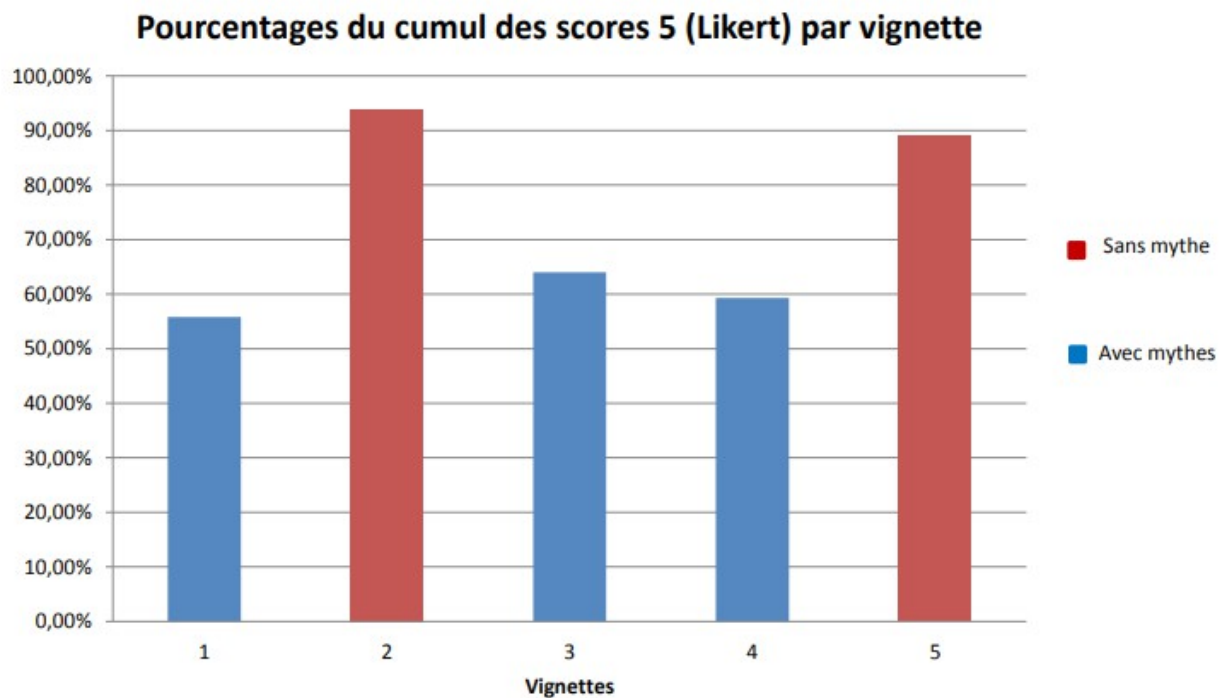
Annexe 4



Note. Le score total (=le plus haut taux de rejet des mythes) est de 1065.

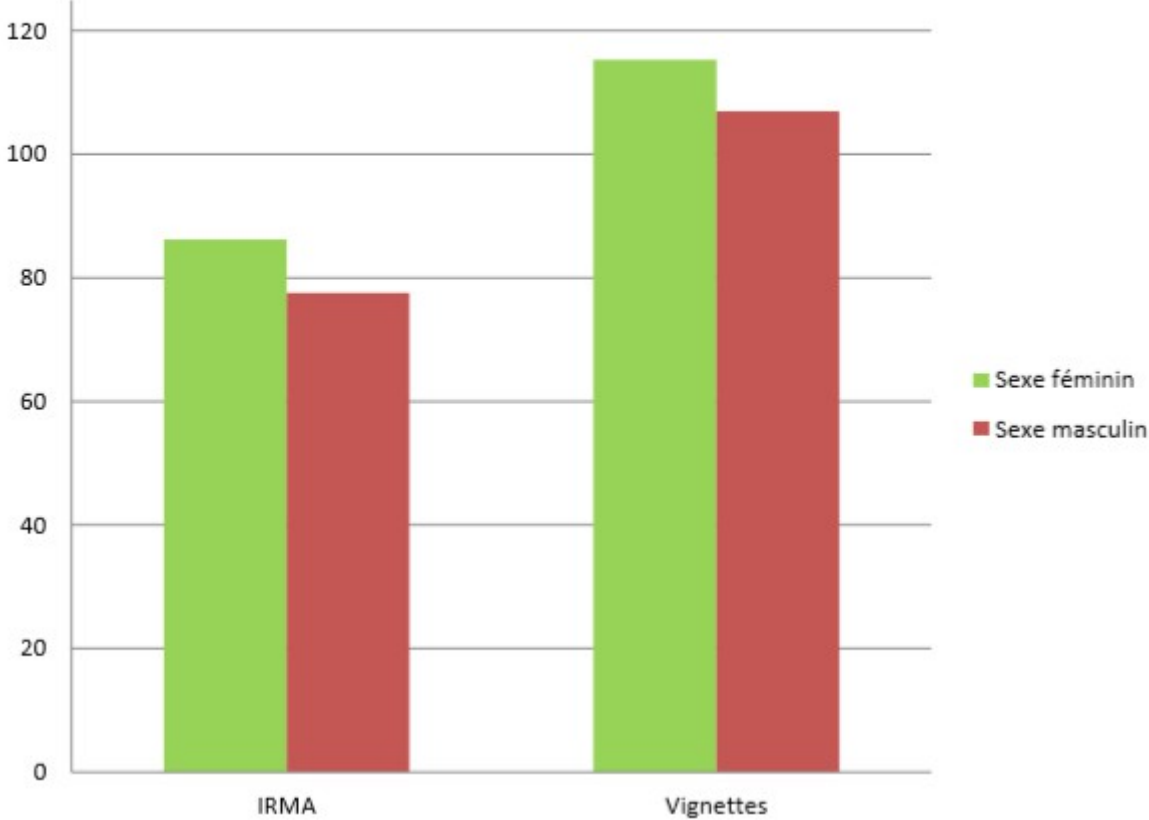


Annexe 5



Annexe 6

Comparaison des moyennes obtenues par genre sur l'ensemble de l'enquête



Annexe 7

Proportions d'adhésion aux mythes sur l'ensemble du questionnaire IRMA

